

**POUR VENDRE
LOUER
ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311**

LE SOLEIL

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333
Extérieur:
1-800-463-2362**

MARDI 15 NOVEMBRE 1988

QUÉBEC, 92^e ANNÉE, NO 316
58 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
ILES DE LA MADELINE, GASPE, RIVIÈRE AU RENARD, PERCÉ, ABITIBI 50¢

35¢

LA RÉGION

L'un des deux trappeurs disparus est retrouvé noyé

La SQ a peu d'espoir de retrouver vivant le second trappeur disparu depuis samedi au grand lac Jacques-Cartier, dans la réserve faunique des Laurentides. Le corps de son compagnon a été trouvé hier. **A-3**

Baisse du compte de taxes à Ste-Foy en 1989

La mairesse, de Ste-Foy, Mme Andrée Boucher, avait une bonne nouvelle, hier, pour la majorité des propriétaires. Une baisse de taxes en 1989. **A-5**

LE QUÉBEC

Mise au point d'un moyen de disposer des BPC

Un ingénieur québécois vient de mettre au point une méthode pour disposer de produits dangereux à partir d'une technologie vieille de 200 ans. **A-14**

LES ARTS

Le Goncourt au romancier français Erik Orsenna

Le prix Goncourt a été attribué à Orsenna pour « L'exposition coloniale » tandis que le prix Renaudot était décerné à l'écrivain haïtien René Depestre. **C-7**

LE MONDE

Gorbatchev aux États-Unis au début du mois prochain

Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev se rendra en visite aux États-Unis, le mois prochain pour y rencontrer Reagan et son successeur George Bush. **B-9**

L'ÉCONOMIE

Libre-échange: Il est peu probable que les E.-U. renégocient le traité

Si le traité de libre-échange est remis en cause à la suite de l'élection fédérale, le président de l'Association des banquiers canadiens doute que les Américains acceptent de renégocier. **B-1**

L'EDITORIAL

Régimes privés de retraite: fin d'une série d'injustices

Le ministre Bourbeau met fin à une série d'injustices par son moratoire sur les fonds de régime privés de retraite dont étaient victimes des Québécois. **B-8**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-5
Le Québec	A-13 et A-14
Le Canada	A-6 à A-12
Le Monde	B-7, B-9 et B-10
Annonces classées	C-10 à C-14
Arts	C-7 à C-9
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-12
Décès	C-15
Économie	Cahier B
Feuilleton	C-12
Éditorial	B-8
Horoscope	C-12
Mode	Cahier C
Mots croisés	C-13
Mot mystère	C-13
Où aller à Québec	C-8
Pierre Champagne	A-7
Yves Bernier	A-5

LA METEO

Nuageux aujourd'hui avec vents modérés par moments. Maximum de 3. Demain: venteux et plutôt nuageux avec possibilité d'averses. **S-16**



Yasser Arafat a annoncé hier que la première ambassade palestinienne serait établie, aujourd'hui, à Alger qui a reconnu le nouvel État.

Arafat proclame l'établissement d'un État palestinien

ALGER (AFP, AP, NYTNS, Reuter) — M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, a proclamé la nuit dernière à Alger « l'établissement de l'État palestinien sur notre terre palestinienne avec pour capitale la Jérusalem sainte ».

ALGER (AFP, AP, NYTNS, Reuter) — M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, a proclamé la nuit dernière à Alger « l'établissement de l'État palestinien sur notre terre palestinienne avec pour capitale la Jérusalem sainte ».

M. Arafat a fait cette proclamation à la tribune du Conseil national palestinien (CNP — Parlement en exil) réuni à Alger depuis samedi.

L'État indépendant a été proclamé « conformément aux droits naturels, historiques et légaux du peuple arabe palestinien à sa patrie historique la Palestine, et sur la base des résolutions des sommets arabes et de la légalité internationale incarnée par les résolutions de l'ONU depuis 1947 », selon la traduction non officielle du texte dont a donné lecture M. Arafat levant deux doigts en signe de victoire.

Ce faisant, les Palestiniens confirment symboliquement qu'ils sont prêts à la coexistence avec Israël, qu'ils n'avaient pas voulu reconnaître jusqu'alors.

Frontières non établies

Les frontières de l'État ne sont pas délimitées, mais le texte dispose que le régime de cet État sera « parlementaire et démocratique, fondé sur la liberté de penser, de constituer des partis, le respect par la majorité des droits de la minorité et le respect par la minorité des décisions de la majorité ».

« Le régime sera fondé sur la justice sociale, et l'absence de toute forme de discrimination sur la base de la race, de la religion, de la couleur et du sexe », dit encore le texte.

M. Arafat a lu la déclaration d'indépendance devant les 338 parlementaires palestiniens et presque autant de journalistes accrédités.

L'Algérie reconnaît

Dès la fin du discours du chef de l'OLP, le ministre algérien des Affaires étrangères, Boualem Bessaïeh, a annoncé la reconnaissance de l'État palestinien par l'Algérie.

Plus tôt dans la journée, Yasser Arafat avait annoncé à la

télévision algérienne que la première ambassade palestinienne serait inaugurée à Alger aujourd'hui.

Le CNP devait rendre publique simultanément une déclaration politique, adoptée à majorité au cours de la soirée.

Suite A-2, Arafat...

À Montréal Broadbent a « son soir de triomphe »

MONTREAL — C'est un Ed Broadbent visiblement ému qui a été accueilli, hier soir, par une foule délirante au Centre Paul-Sauvé, dans la métropole. Un auditoire de quelque 1,500 personnes qui lui a fait l'hommage singulier d'un « Mon cher Broadbent, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour ».

par ROGER BELLEFUEILLE
LE SOLEIL AVEC BROADBENT

Sans conteste l'assemblée la plus chaleureuse et la plus nombreuse qu'il a connue jusqu'ici, non seulement au Québec, mais dans toutes les provinces.

À tel point qu'il n'a pu s'empêcher de confier: « En toute honnêteté et en toute sincérité, je dois vous dire que j'attendais ce moment depuis le début de ma carrière politique ». Une carrière amorcée il y a 20 ans.

C'est entouré d'une trentaine des 75 candidats et candidates au Québec, que le chef du NDP a reçu cet hommage.

Un accueil vibrant scandé bruyamment et avec instance par l'auditoire qui frappait les tables, tels des roulements de tambours, rythmait ce chant de ralliement syndical connu: « Ce n'est qu'un début, continuons le combat ».

Dans son allocution maintes fois interrompue par des applaudissements soutenus, M. Broadbent a rappelé des thèmes connus de sa campagne.

C'est-à-dire que ses adversaires Turner et Mulroney sont aussi semblables que les célèbres frères Dupont et Dupond

de la non moins célèbre série de bandes dessinées.

Qu'inféodés à la haute finance, ils ne sont guère de secours pour le pays et la famille moyenne canadienne. Qu'il s'agisse d'une meilleure équité fiscale, de la protection de l'environnement ou de l'égalité des sexes.

Pour finalement prévenir les libéraux que la lutte n'est pas terminée. « La vraie campagne commence dès cette semaine », a-t-il lancé sous une salve frénétique d'applaudissements.

Ce souper-bénéfice, à \$50 le couvert, était une initiative, faut-il rappeler, de la Fédération des travailleurs du Québec.

Auparavant, dans une ambiance plus calme, le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, s'était permis d'amers rappels pour nombre de citoyens du Québec.

Comme par exemple que le chef du Parti libéral, M. John Turner, avait le portefeuille de ministre des Finances, dans le cabinet Trudeau, lors de la proclamation de la Loi sur les mesures de guerre en 1970.

Les Québécois, a-t-il dit, ont la mémoire longue. Il fut chaleureusement applaudi.

Puis ce fut au tour du bouil-

lant chef de cette centrale, M. Louis Laberge.

Curieusement, ce dernier à presque désavoué son invité, Ed Broadbent.

« C'est pas vrai, a-t-il soutenu, que les gens vont perdre

Suite A-2, Broadbent...

ÉLECTIONS 88

Harney entre deux coqs

Dimanche, M. Brian Mulroney canonise son lieutenant de la région de Québec, le ministre Pierre Blais, candidat conservateur dans Bellechasse. Hier, lors du deuxième débat régional de la télé de Radio-Canada, M. Blais colle donc au style bagarreur de rue de son chef bien aimé. Sa nouvelle auréole de leader régional en souffre. Et il perd le match pour cette raison.

Le billet de JACQUES DUMAIS
LE SOLEIL

M. Blais ne parvient pas à établir un bilan exemplaire du régime Mulroney dans notre agglomération urbaine, depuis quatre ans. Que ce soit au sujet des frégates qui échappent à Lauzon, du Vieux-Port à buildings de Québec, du statut toujours imprécis de l'aéroport ou du Parc technologique fidéens, de l'environnement fluvial dégénéré, la seule défense du ministre consiste à se jeter à bras raccourcis sur le lourd héritage des rouges... Comme si ceux-ci n'avaient pas déjà été jugés et condamnés, en 1984.

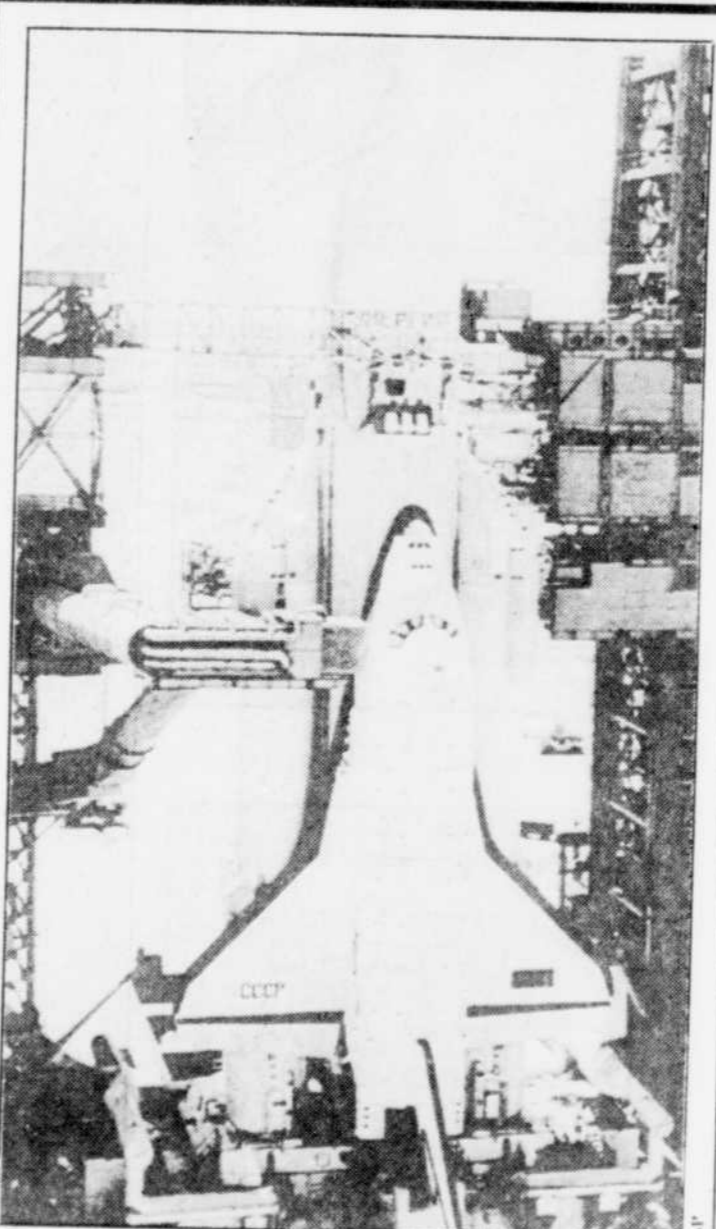
Suite A-2, Harney...

6 pages

Mulroney veut se faire le champion de la souveraineté
A-6

Turner évalue ses promesses entre \$16 et \$18 milliards
A-8

Unanimité sur l'accès au Vieux-Port
A-12



Bourane quitte le sol soviétique sans problème

Malgré le froid mordant dans la région du cosmodrome de Baïkonour risquant de compromettre le lancement, la première navette spatiale soviétique « Bourane » (Tempête de neige) a été lancée sans problème, à 22h00 (heure de Québec) et placée sur une orbite circulaire à 250km d'altitude. La navette, inhabitée pour son premier vol d'environ 3h20 doit venir se poser automatiquement sur une piste non loin du pas de tir après deux révolutions autour de la terre.

Page C-16

Selon le Wall Street Journal John Turner ferait du Canada une Argentine du Nord

WASHINGTON (PC) — Le Canada pourrait devenir une Argentine du Nord handicapée économiquement, si le chef libéral John Turner sort vainqueur des élections fédérales de lundi prochain et si l'accord de libre-échange avec les États-Unis est mis à l'écart, a affirmé le Wall Street Journal dans un éditorial de son édition d'hier.

L'accord, devant entrer en vigueur le 1er janvier, a reçu l'approbation du Congrès américain. Son avenir dépend de l'issue des élections fédérales canadiennes de la semaine prochaine. Les libéraux et les néo-démocrates ont affirmé qu'ils déchireront le traité s'ils étaient élus.

L'opposition nationaliste criarde de M. Turner au pacte, a écrit le journal, revient à un endossement du progrès économique raté dont l'Argentine est un bel exemple.

Le protectionnisme, l'ingérence économique de l'État et le populisme trompeur de Juan Peron ont réduit l'Argentine, pourtant au nombre des pays les plus riches du globe il y a 50 ans, à un pays se trouvant au dernier rang des pays industriels, a affirmé le journal.

Suite A-2, Turner...

DEPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE • FONDS D'INVESTISSEMENT • CONSEILLERS FINANCIERS • SERVICES FIDUCIAIRES • GESTION DE PORTEFEUILLE • PLANIFICATION SUCCESSORALE • REA • DEPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE

ACTIF jusqu'à **9,85%**

à intérêt quotidien
Compte d'épargne
PLACEMENT

RENSEIGNEZ-VOUS AUJOURD'HUI

DEPÔT GARANTI

5 ans* 10 1/2%
3 ans* 10 1/2%
1 an* 10 1/4%
30 jours jusqu'à 9%
60 ans et plus: + 1/2% *taux annuel

REÉR: + 1/4%

Transfert, nouvelle contribution et renouvellement
Taux 1 an à 5 ans
(Autres promotions non applicables)

TRUST PRÊT ET REVENU
PLACE D'YOUVILLE 692-1221
GALERIES DE LA CAPITALE 626-1221
PLACE DE LA CITÉ 652-1221

Suites de la première page



Emu de l'accueil, le chef du NPD, Ed Broadbent n'a pu s'empêcher de confier : « En toute honnêteté et en toute sincérité, je dois vous dire que j'attendais ce moment depuis le début de ma carrière politique ».

Broadbent...

leur pension de vieillesse avec le traité de libre-échange. Puis d'expliquer du même souffle, parce que « j'oualvert » le gouvernement qui se permettrait de poser un tel geste serait « paralysé » en moins de deux.

M. Laberge a tenu à dire que sa centrale n'est pas contre le principe du libre-échange. Mais contre l'entente commerciale Mulroney-Reagan, parce qu'il s'agit d'un traité « bâclé ».

A son avis, les libéraux mènent la même campagne de « terreur » qu'en 1980 lors du référendum avec les Chrétien et compagnie.

Bien qu'on ne puisse dire qu'il s'agissait d'un ralliement spontané, cette soirée n'aura néanmoins pas de prix pour le leader néo-démocrate et le moral de ses troupes au cours des quelques jours de campagne qui restent.

D'autant plus, selon toute vraisemblance, que c'était la dernière visite du chef du NPD dans la Belle Province d'ici au jour du scrutin.

Il doit gagner l'Ouest du pays demain et revenir en fin de semaine à Toronto pour passer finalement le jour des élections dans sa circonscription d'Oshawa, dans le Sud ontarien.

Une dernière performance québécoise, enfin, qui aura sans doute l'heur de clore le bec à une certaine presse anglophone sur la question de la loi 101.

Ces médias, selon les commentaires entendus, auraient pensé le prendre en flagrante contradiction entre ses propos tenus à Lévis et ceux, sur le même sujet, lors d'une entrevue, hier soir, à la radio de CBC à l'émission « As It Happens ».

Arafat...

acceptant que la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU et « les droits nationaux » des Palestiniens servent de base à une conférence internationale de paix, selon les mêmes sources, ce qui signifierait notamment la reconnaissance d'Israël.

Shamir refuse tout dialogue

Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir avait plus tôt hier catégoriquement rejeté, dans une interview à la radio israélienne, toute éventualité d'un dialogue avec l'OLP.

« Cette organisation s'oppose à la paix avec Israël. Nous faisons tout notre possible pour promouvoir la paix au Moyen-Orient par la voie de négociations avec nos voisins. Mais ces efforts n'ont aucun rapport avec la réunion à Alger », a-t-il dit.

La radio militaire israélienne a diffusé la nouvelle hier soir dans un flash d'information spécial et sans commentaires.

Un peu plus tôt dans la journée d'hier, les États-Unis avaient également fait savoir qu'ils s'opposaient à ce geste unilatéral de l'OLP, parce que contraire à la politique américaine telle qu'énoncée par le président-élu George Bush et les membres du gouvernement Reagan. Washington continue de favoriser les négociations directes entre Israël et ses voisins arabes.

VENTE DE BAS CAMÉO



le style tout diaphane avec pied sandale ou pointes renforcées... aussi à prix spécial, le style ultra-diaphane culotte renforcée, pointes renforcées invisibles 3.19 rég. 4.25, ultra-diaphane culotte et pointes renforcées 3.19 rég. 4.25, bas diaphane avec lycra, pointes renforcées invisibles 3.59 rég. 4.50

Par contre, les dirigeants arabes des territoires occupés voient dans la déclaration de l'État indépendant palestinien le début d'une nouvelle ère de modération politique et de dialogue.

Autre texte, page B-7

Turner...

« Voilà l'avenir que John Turner offre aux Canadiens », a dit le *Journal*, qui a publié ces derniers temps plusieurs éditoriaux appuyant le projet de libre-échange.

« Le paradoxe du nationalisme économique de John Turner est qu'il aidera bien peu son pays... Les Canadiens peuvent non sans raison cultiver des ressentiments à l'égard d'une Amérique qui les a trop souvent considérés comme sans conséquence, mais jamais autant qu'ils le regretteront si les Américains prospèrent tandis qu'ils stagneront dans un Canada transformé en forteresse ».

Sévères répercussions

Le *Journal* a aussi affirmé que le rejet de l'accord commercial par les Canadiens nuirait à la possibilité de signer un accord sur les pluies acides avec la nouvelle administration du président américain élu George Bush.

L'éditorial du *Journal*, ainsi que celui publié dimanche par le *New York Times*, a maintenu qu'il n'y a virtuellement aucune possibilité de voir un nouveau gouvernement canadien essayer de renégocier dans le but d'obtenir un meilleur traité.

« En fait, essayer d'obtenir un nouveau traité plus favorable au Canada équivaudrait à foncer tête baissée sur des industries américaines demandant une plus grande protection », a pour part écrit le *New York Times*.

Refuser l'accord, selon le *Times*, ne serait pas dévastateur pour l'un ou l'autre pays, mais il est tout probable que ce serait plus dommageable pour le Canada que pour les États-Unis.

Il accuse les libéraux et les néo-démocrates d'activer des peurs assez étonnantes en affirmant que les avantages sociaux et de santé seront considérés comme des subsides injustes aux travailleurs canadiens et que les États-Unis vont drainer les réserves d'eau du Canada.

« L'accord ne présente aucune menace de ce genre... Son résultat probable sera un plus grande prospérité pour les deux pays, qui animera ainsi d'une manière tangible la fierté des Canadiens dans le Canada ».

Le *Times* a dit que négocier un tel accord aussi complet durant une période où le protectionnisme augmente constitue un tour de force remarquable.

« Si les Canadiens choisissent actuellement de refuser cette occasion leur assurant l'entrée gratuite au plus grand marché du monde, ça les regarde. Et ce sera bien malheureux pour eux ».

Turner anti-américain

L'éditorial du *Journal* était une attaque plus longue et plus acerbe contre les adversaires du libre-échange et les idées « anti-américaines » clamées par Turner.

Il a accusé Turner d'avoir changé d'attitude face au protectionnisme et au libre-échange depuis les beaux jours des années 1970 où il était « ministre des Finances à l'esprit ouvert sur le monde » sous l'ancien premier ministre Pierre Trudeau.

Le *Journal* a encore écrit qu'il n'y a aucune façon pour M. Turner de

pouvoir réparer ses accroc avec les États-Unis, s'il est élu.

« Les États-Unis ont certains secteurs d'activité spéciaux qui ne demandent qu'à déclarer une guerre ouverte contre les importations venant du Canada », a-t-il dit, en ajoutant qu'il y aura aux États-Unis des pressions en faveur d'une annulation du pacte de l'automobile conclu en 1965 entre les deux pays.

« Nous aimerions bien être dans la pièce, quand le premier ministre, qui aura déchiré l'accord de libre-échange, demandera au président Bush de dépenser des milliards pour combattre les pluies acides », a-t-il encore écrit.

Harney...

(Notre collègue Louise Lemieux résume, en page A-12, les échanges de cette confrontation télévisée.)

On comprend mieux maintenant pourquoi les conservateurs ne s'affichent pas de gaieté de coeur dans les débats publics: ils les perdent! Lors du premier débat régional de R.-C., le 17 octobre, le candidat libéral dans Québec-Est, M. Rémi Bujold, assomme son adversaire conservateur, M. Charles DeBlois, candidat dans Montmorency-Orléans.

La bataille de coqs d'hier qui oppose M. Blais à son adversaire libéral, Me Paul Vézina, candidat dans Charlesbourg, ne grandit ni l'un ni l'autre. La vedette de l'équipe Turner, un accusateur rapide, cinglant et redoutable, éprouve autant de difficultés à énoncer des solutions alternatives consistantes pour l'avenir de la région de Québec. Blanc bonnet, bonnet blanc.

En fin d'émission, le porte-parole conservateur, pris en sandwich, propose de s'allier au candidat néo-démocrate de Lévis, M. Jean-Paul Harney, pour « s'attaquer à l'environnement ». Ce qui lui vaut, de la part de M. Vézina, cette répartie savoureuse: « Annoncez-vous un gouvernement de coalition? »

Détendu, maîtrisant bien ses dossiers et possédant le tempérament serein qui sied pour les exposer, M. Harney constitue une bouffée d'air frais dans un combat cacophonique. Vendredi, à Télé-4, ce dilettante de Lévis mérite la même grande distinction. Précisons que, à l'instar de M. Bujold, lors du premier débat de R.-C., M. Harney a l'avantage de l'expérience politique.

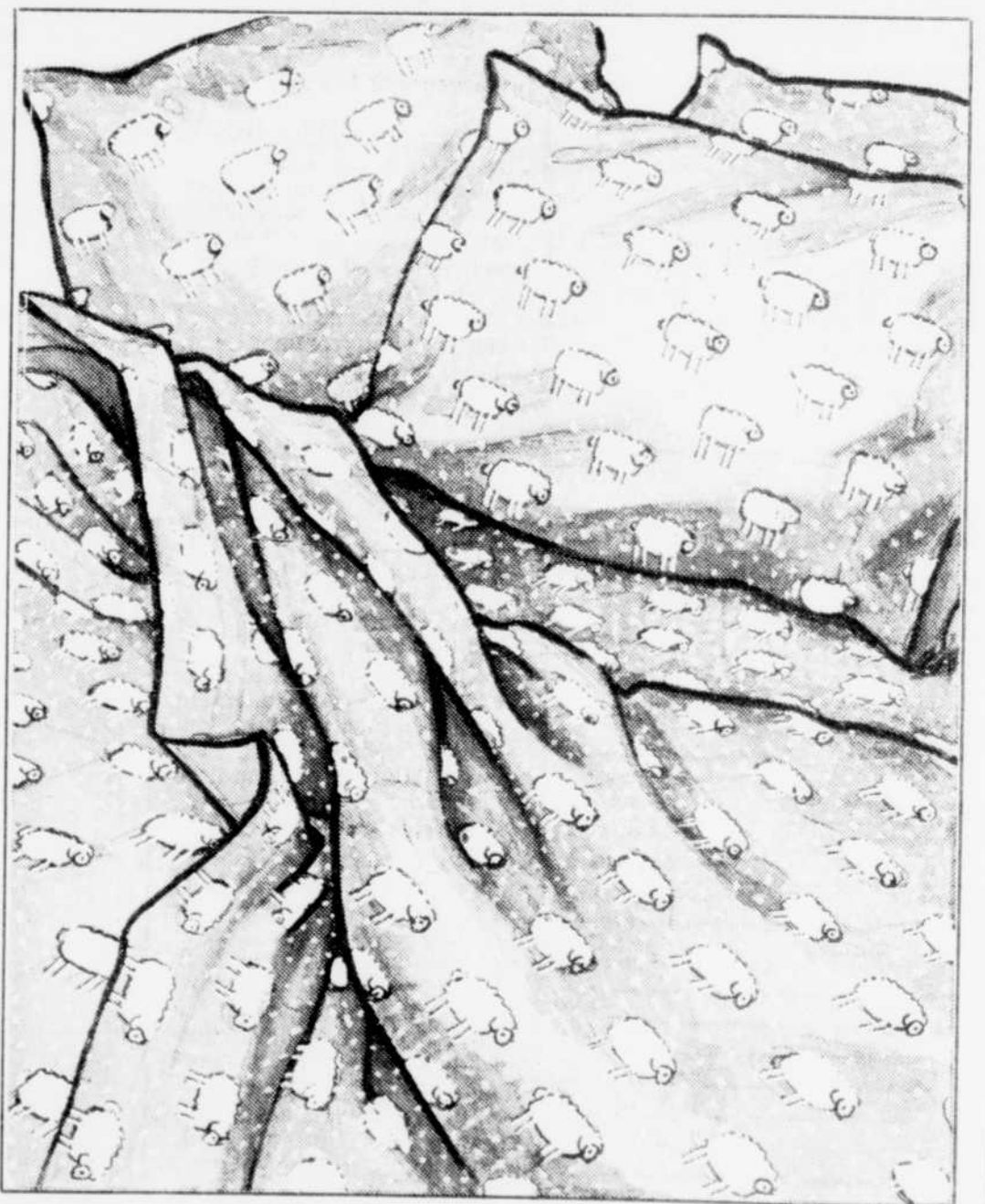
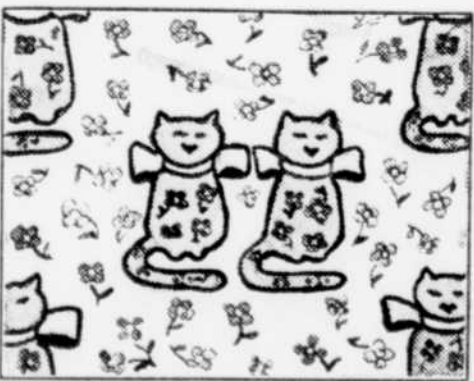
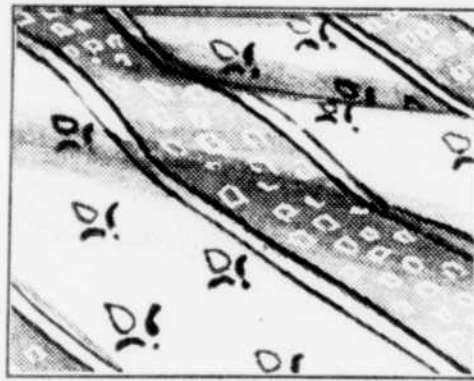
Hier, alors que M. Blais conclut en demandant un nouveau mandat pour les siens eu égard à leur « crédibilité », que M. Vézina prédit la mort des PME régionales dans la perspective du traité de libre-échange Mulroney-Reagan, M. Harney, lui, se démarque de ses adversaires par ceci à l'appui d'une « nouvelle voie » politique dans la région:

« Ça fait si longtemps qu'on se passe la balle entre les rouges et les bleus. C'est bien beau de hausser le ton, mais il faut bien aussi élever le niveau des débats. Moi je ne suis pas extraordinaire. Mon parti n'a pas de miracles à promettre, mais... »

La maturité politique de M. Harney en fait un vainqueur. À la télé.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 14 novembre
6-5-2
1-6-6-5

quatre imprimés amusants exclusifs à la lingère...



épargnez 7.51 chacun

NOS DRAPS EN FINETTE PUR COTON 19.99 ch.

jumeau rég. 27.50 chacun

la véritable finette pour combattre le froid, l'humidité, pour habiller votre lit de douceur... la véritable finette pur coton poids-lourd de la lingère pour des draps importés, exclusifs, pré-rétrécis offrant un ajustement parfait, un aspect impeccable, un entretien sans problème... les moutons, les fleurs, les oies, les chats, quatre imprimés amusants en couleur mode... les véritables draps en finette pur coton de la lingère, une collection-douceur à voir maintenant double 24.99, grand 29.99, fr. grand 34.99, taie 8.59 chacune, gr. taie 9.99 chacune.

la maison **simons**

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

la maison **simons**

TROIS MAGASINS... PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC



Des policiers de la SQ ont terminé leur première journée de recherches, hier, en recueillant les bagages et le canot des disparus.

Le corps d'un trappeur repêché Une excursion sur le lac Jacques-Cartier tourne mal

Les policiers de la Sûreté du Québec sont très pessimistes sur les chances de retrouver vivant le second trappeur disparu depuis samedi au grand lac Jacques-Cartier, dans la réserve faunique des Laurentides. Le corps de son compagnon a été trouvé, hier midi, flottant dans une baie.

par MICHEL TRUCHON
LE SOLEIL

Selon toute évidence, les deux hommes sont morts noyés quand leur canot a chaviré sur le lac déchaîné, samedi. C'est hier matin que leurs familles ont alerté la police, inquiètes de voir qu'ils ne donnaient pas de nouvelle.

L'identité des disparus ne sera dévoilée que ce matin, tous leurs proches n'ayant pas encore été prévenus. L'identification officielle du corps retrouvé, hier, devrait avoir lieu aujourd'hui.

On a cependant appris qu'il s'agissait de deux hommes dans la trentaine, l'un domicilié à Québec et l'autre à Saint-Etienne de Lauzon. Tous deux sont des employés de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), la société qui exploite les aménagements dans les réserves fauniques.

Ce sont deux habitués de ce territoire qu'ils connaissent fort bien et ils n'étaient pas des trappeurs débutants. Ils avaient un camp de chasse, non loin du lac Montmorency, où ils semblent d'ailleurs avoir couché, vendredi soir.

Samedi, une violente tempête de neige s'est abattue sur le secteur de l'Étape. Les deux trappeurs, constatant que la neige menaçait de s'amonceler et de bloquer les chemins, ont décidé de sortir leur camionnette du bois.

Ils ont conduit le véhicule sur le parking du camp des biologistes, du côté ouest du grand lac Jacques-Cartier, en bordure de la route 175. Pour des motifs qu'on ignore et en dépit du mauvais temps, ils ont décidé de poursuivre leur excursion et ont traversé la partie nord-est du grand lac

Jacques-Cartier en canot, avec tous leurs bagages.

« C'est une décision que je ne comprends pas. Ils connaissent le lac, savent à quel point les vagues peuvent être fortes et, à cette époque, je pense que l'eau est encore plus froide que dans la mer. Tombés à l'eau, ils ne pouvaient survivre que quelques minutes », a dit un policier ayant participé aux recherches.

Tous les moyens disponibles ont été mis en oeuvre, hier, pour tenter de retrouver les deux hommes. Des agents de la SQ et des volontaires ont parcouru les bois, à la recherche d'éventuelles traces de pas dans la neige. Ils ont retrouvé de nombreux pièges tendus en bordure du lac, mais aucune piste permettant de conclure que quelqu'un s'était éloigné pour s'enfoncer dans les bois.

Pendant ce temps l'hélicoptère survolait le lac et ne tardait pas à repérer, dans une baie du côté est, le canot chaviré, les bagages flottant à la dérive et le corps d'un des deux hommes.

Les plongeurs sont alors entrés en action, croyant que le corps de l'autre disparu ait pu se trouver non loin de là. Un scénario veut que, contrairement à son compagnon, il n'ait pas porté de veste de sauvetage et qu'il se soit accroché à lui jusqu'à ce qu'il soit à bout de forces.

Le mauvais temps d'hier a forcé l'hélicoptère de la SQ à se poser à de nombreuses reprises, limitant ainsi les recherches. Les plongeurs, eux, ont dû abandonner avec l'arrivée de l'obscurité. Ils comptaient toutefois se remettre à l'oeuvre dès 8h ce matin.

Contamination à St-François d'Assise Le syndicat demande la fermeture de l'hôpital

L'infiltration d'eau dans les murs et la présence de moisissures et de champignons dans le système de ventilation de l'hôpital St-François d'Assise à Québec justifient, selon les employés, que l'on ferme complètement l'hôpital comme le syndicat vient d'en faire la demande ces jours-ci à la Commission de santé et de sécurité au travail.

par MARIE CAQUETTE
LE SOLEIL

La CSST, pour sa part, vient tout juste de statuer que les problèmes de cet hôpital constituent, oui, un facteur de risque qui n'atteint pas, non, la cote d'alerte et ne justifient donc pas que des employés quittent leur travail!

Cette position de la CSST est exprimée dans un rapport d'intervention vieux de quatre jours rédigé par un inspecteur venu constater la situation à l'hôpital. Six employés de l'hôpital de la 1re Avenue à Québec, craignant pour leur santé, ont quitté leur lieu de travail à deux reprises ces jours derniers, dont hier midi encore, exerçant un droit de refus de travailler dans des lieux dangereux, reconnu par la

loi québécoise sur la santé et sécurité au travail.

Au cours d'une conférence de presse hier, visant à porter cette situation à l'attention du public, le syndicat de ces travailleurs d'hôpitaux annonçait qu'il portera ces cas en appel et rappelait qu'il a demandé, vendredi dernier, la fermeture de l'aile A de l'hôpital et sa rénovation. Située sur la 1re Avenue, l'aile A regroupe tous les services vitaux de l'institution hospitalière: les cuisines, l'admission, la clinique externe, le bloc opératoire, la pharmacie, les labos, etc. Fermer l'aile A équivaut en fait à fermer l'hôpital.

Un porte-parole syndical, M.

Michel Lessard dénonçait encore l'inertie de l'administration hospitalière dans ce dossier. A ce sujet, M. Paul Bouchard, directeur des ressources humaines et responsable du dossier santé et sécurité à l'hôpital St-François d'Assise, indiquait hier après-midi au cours d'un entretien téléphonique que l'administration reconnaît l'existence du problème et prépare un plan d'action pour le résoudre.

« On en est rendu, de dire l'administrateur, à la phase des estimés. Un plan d'action doit nous être proposé vendredi (le 18 novembre) ». En raison de la lourdeur et de la complexité de la démarche à suivre et des diverses autorisations à obtenir, M. Bouchard hésitait à fixer une date pour la fin des travaux. Une période de six mois lui paraissait tout aussi plausible que douze mois...



En mars déjà, le syndicat alertait les médias sur les problèmes de contamination de l'hôpital. Aujourd'hui, ses membres demandent rien de moins que la fermeture de St-François d'Assise.

L'opération Nez Rouge s'étend à Portneuf

DONNACONA — Pour la première fois depuis ses cinq années d'existence, l'opération Nez Rouge s'étend à la région de Portneuf sur l'initiative du club Optimiste de Donnacona.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

L'équipe 1988 de Nez Rouge, véhiculée par le slogan « Offrez-vous un chauffeur privé » sera offerte du 15 au 31 décembre, les jeudis, vendredis et samedis soir, à tous les automobilistes portneuvois ayant les facultés affaiblies.

De semblables opérations avaient déjà eu lieu dans Portneuf mais il s'agissait jusqu'à maintenant d'initiatives isolées originant, par exemple, de certains établissements hôteliers lors d'événements d'une certaine ampleur au temps des Fêtes.

Cette année, l'engagement du club Optimiste est la seule opération accréditée par Nez Rouge.

Les Optimistes de Donnacona peuvent actuellement compter sur l'appui financier de cinq entreprises de la région, ainsi que de neuf autres firmes et organismes du milieu pour la fourniture de services, a fait savoir, hier dans cette ville, M. Jean-Guy Noël de la Commission scolaire régionale Tardivel, l'un des pourvoyeurs à ce dernier chapitre.

Entre 200 et 250 bénévoles participeront à l'opération et 80 pour 100 des surplus financiers seront versés à des groupes reconnus de jeunes, a dit M. Jacques Houde, responsable des Optimistes de Donnacona. La présidence d'honneur est assumée par le député de Portneuf et ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé.

Dans l'immédiat, le volet portneuvois de Nez Rouge au budget inexistant compte sur les commanditaires et la générosité des pourboires des automobilistes qui bénéficieront du service, a expliqué M. Houde.



Théo Genest fut l'objet d'une enquête relativement à des allégations de conflit d'intérêts.

Québec paiera les honoraires de \$39,924 du conseiller juridique de Théo Genest

Tous les conseillers, y compris ceux de l'opposition, sont d'accord pour que la ville de Québec absorbe entièrement les honoraires professionnels de \$39,924 chargés au conseiller Théo Genest qui fut l'objet d'une enquête publique relativement à des allégations de conflit d'intérêts.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

À l'hôtel de ville, hier soir, le maire Jean Pelletier a déclaré que la décision avait été prise pour rendre justice à M. Genest, étant donné que l'enquête entreprise par le juge Laurent Cossette, de la cour municipale, avait été tenue à la demande expresse du conseil. La facture des conseillers juridi-

ques s'étend du 30 octobre 1987 jusqu'à la fin des audiences, le 21 avril 1988.

L'enquête avait été rendue nécessaire à la suite des avancées des représentants du Rassemblement populaire voulant que le conseiller Genest, du Progrès civique, ait été en conflit dans ses relations d'affaires avec le promoteur Laurent Gagnon et M. Pierre Tremblay, d'une agence de publicité.

Le maire a dit qu'il était normal, comme ce fut le cas pour la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, que la ville paie les honoraires de M. Genest.

La porte-parole de l'opposition, Mme Winnie Frohn a dit pour sa part qu'il fallait présumer de la bonne foi de M. Genest au moment où il a participé à des décisions relatives à MM. Gagnon et Tremblay.

En plus, la cause a coûté \$106,000 en honoraires pour le procureur de la commission d'enquête et en frais de cour

Notre priorité: votre sécurité...

avec le **NR 09** de **NOKIA**

CHEZ **MICHAUD** SERVICE DE PNEUS

Pour l'automobiliste qui ne fait pas de compromis sur la sécurité.

533, 1re Avenue, Québec 529-1791
Heures d'ouverture complémentaires: le samedi de 8 h à midi, du 15 oct. au 26 nov.

Pelletier reporte son budget en janvier

Selon le maire Jean Pelletier, la présentation des prévisions budgétaires de la ville de Québec doit être reportée au mois de janvier en raison d'une incongruité du gouvernement du Québec qui attend à la fin de l'année pour adopter des modifications au régime fiscal.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Les chiffres du budget devaient être dévoilés la semaine prochaine, mais comme le contenu d'un projet de loi qui doit être déposé à l'Assemblée nationale aujourd'hui peut être déterminant, la ville a

préférée demander un délai au ministère des Affaires municipales.

Le projet de loi concerne certaines modifications aux rôles d'évaluation des municipalités et des dispositions permises pour étaler éventuellement des augmentations trop considérables des comptes de taxes sur une certaine

période de temps. Mais, selon M. Pelletier, le gouvernement aurait dû adopter ces changements à la session du printemps au lieu d'attendre à la toute fin de l'année au moment où les municipalités préparent leurs budgets. « C'est une incongruité », a commenté le maire.

Programme triennal

Hier soir, le maire a fait connaître le programme triennal d'immobilisation, atteignant \$42 millions, soit \$12 millions de plus que celui déposé l'an dernier. On note

des travaux de \$11.2 millions pour diverses améliorations de voirie, dont \$4.6 millions pour continuer la réfection des trottoirs.

Sans les énumérer tous, dans les gros montants, on note une somme de \$4 millions pour l'acquisition de diverses propriétés, \$4.1 millions pour le programme de subventions à la construction de stationnements souterrains et divers aménagements routiers, \$8.1 millions pour la mise en valeur des biens patrimoniaux, \$9.5 millions pour la réalisation de divers projets domiciliaires et \$7

millions pour divers projets de développement d'espaces commerciaux et industriels.

Et la «grande place»

Dans le programme, rien pour la « grande place », ce vaste projet de \$300 millions au moins que prépare la firme torontoise Citicom.

Le maire a expliqué à l'opposition que le montant de la dépense pour la municipalité serait connu en temps et lieu... soit au moment où le projet final aura été soumis et qu'on connaîtra tous les éléments du dossier.

Côté institue une enquête interne sur l'entretien des routes

Le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, institue une enquête interne sur l'entretien des routes en fin de semaine dernière à Québec. Le ministre veut savoir si les équipes d'entretien ont procédé correctement au déglacage des chemins.

Dimanche, la chaussée enneigée et glissante a entraîné la mort de quatre personnes, dont trois enfants, dans trois accidents survenus dans Portneuf, dans le parc des Laurentides et sur l'île d'Orléans.

Hier, le ministre Côté a déclaré sur les ondes d'une station radiophonique qu'une quarantaine de véhicules de la voirie s'affairaient à l'entretien des routes de la grande région de Québec en ce dimanche neigeux. Mais M. Côté a refusé de s'avancer sur l'état exact des routes 138, 175 et 368, empruntées par les victimes de cette journée noire. Il préfère d'abord effectuer les vérifications nécessaires auprès des entrepreneurs concernés.

Toutefois, dans le cas de la tragédie de Cap-Santé qui a coûté la vie à Jacques Sauvageau, 31 ans et à son fils Mathieu, 4 ans, de Saint-Casimir, tout indique que les épanduses de sable et de sel n'étaient pas encore passées vers midi sur la route 138 lorsque le véhicule de la victime a fait un tête-à-queue sur la chaussée enneigée.

Autobus Laval : le médiateur dépose une proposition de règlement

Le médiateur, M. Raymond Désilets, a déposé, hier, une recommandation globale sur les points en litige dans les négociations entre Autobus Laval et le syndicat des chauffeurs affilié à la CSD.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Cette proposition de règlement a été présentée, hier après-midi, aux représentants des parties patronale et syndicale.

Le porte-parole de la direction de l'entreprise, M. Daniel Bouchard, n'a pas voulu se prononcer sur le contenu de la recommandation du médiateur. « Nous prenons le temps au cours des prochains jours d'étudier la proposition. Par la suite, nous ferons part de notre position », a-t-il indiqué au SOLEIL.

Avec l'aide de M. Désilets, les deux parties auraient trouvé un terrain d'entente sur presque toutes les clauses normatives. Des points de désaccord auraient subsisté sur les clauses salariales et monétaires. D'où la proposition de compromis du médiateur Désilets.

De son côté, le conseiller syndi-

cal, M. Gaétan Rioux, a indiqué que la recommandation du médiateur serait étudiée vendredi par le conseil syndical qui réunit les principaux représentants des chauffeurs d'Autobus Laval. Le lendemain, les membres du syndicat tiendront une assemblée pour se prononcer sur le contenu de cette proposition.

M. Rioux n'a pas voulu dévoiler le contenu de la recommandation. « C'est un tout indivisible. C'est à prendre ou à laisser. Ça tient compte de tous les points en suspens », s'est-il limité à dire.

D'autre part, le ministre du Travail, M. Yves Séguin, a dit espérer, hier, que la démarche ultime du médiateur permettra la conclusion d'une première convention collective.

En cas de refus d'une des parties, le différend sera soumis à l'arbitrage comme le prévoit le code du travail dans le cas de l'échec de la négociation d'une première convention collective.



Le maire de Beauport, Jacques Langlois

Le maire de Beauport attribue sa victoire à son style de gestion

Le maire réélu de Beauport, M. Jacques Langlois, estime que la population a manifesté son entière satisfaction devant le travail accompli et son entière confiance en son style de gestion en élisant, le 6 novembre, l'ensemble des membres de son équipe.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Les nouveaux élus de Beauport ont d'ailleurs prêté serment hier soir. Lors de la cérémonie, M. Langlois a rappelé certains éléments de son programme électoral sur lesquels il mettra l'accent au cours des quatre prochaines années : l'adoption de mesures sur la protection de l'environnement; l'amélioration de l'administration municipale pour assurer de meilleurs services à meilleurs coûts; favoriser le développement industriel, touristique, commercial et résidentiel tout en étant à l'écoute de la population pour défendre les intérêts des citoyens sur la scène locale et régionale.

À ce propos, assurant les autres maires de sa collaboration, il précise que Beauport participera toujours activement aux décisions de la Communauté urbaine de Québec et de la CTCUQ, organismes au sein desquels il considère devoir jouer un rôle important au niveau régional.

Outre le maire Jacques Langlois, les conseillers et conseillères qui formeront le conseil municipal sont (par ordre de district) : Charles de Blois, Jean-Marie Parent, Yolande B. Filion, Jean-Luc Duclos, André Proulx, Mona Bouchard-Tardif, Rosaire Bédard, Odette Gingras, Denis Robert, Guy Blanchet, Raymond Vézina, Jacques Rochette, Noël La Roche et Yves Gosselin.

En Bref

■ Stationnement de nuit

QUÉBEC — C'est à minuit, ce soir, qu'entre en vigueur dans les rues de Québec, la réglementation concernant le stationnement de nuit dans les rues. La ville compte sur la collaboration de tous pour

maintenir une bonne qualité d'entretien de la chaussée et des trottoirs, essentielle à la sécurité et le bien-être de tous. Rappelons que d'ici le 31 mars prochain, il sera interdit de stationner la nuit dans les rues de la ville de minuit à 6 heures

sauf dans les secteurs où des feux clignotants ont été installés. Ceux-ci seront mis en fonctionnement au moins cinq heures à l'avance lorsque des opérations d'entretien sont prévues. Des amendes de \$75 et \$25 seront imposées.



ABATTRE LES FRONTIÈRES

Vous êtes sur le point de développer votre système informatique IBM système/36⁰⁰. Il vous faut alors envisager l'acquisition de nouveaux équipements, choisir des logiciels mieux adaptés à vos nouvelles exigences et surtout, dénicher une firme d'experts qui saura vous guider tout au long de cette démarche.

Cependant, l'enthousiasme du début se change trop souvent en déception lorsque pour répondre à une seconde phase de ce développement, vous êtes confronté aux limites d'un équipement dont on vous avait pourtant vanté les mérites.

Alors, ne prenez pas ce risque. Laissez plutôt les gens de MENSYS vous parler du système UNIX de la gamme XPS 100⁰⁰ d'Honeywell Bull. Celui-ci offre une compatibilité incroyable sur toute la ligne, du plus petit système bas de gamme aux modèles haut de gamme à plusieurs processeurs.

Résultat? À mesure que vos besoins évoluent, le système évolue avec eux, sur place, sans interruption.

MENSYS vous offre la liberté: il n'en tient qu'à vous d'abattre les frontières.

CONTACTEZ-NOUS

Honeywell Bull

MENSYS

418.681.2646

850, boul. Pierre-Bertrand, suite 230, Ville de Vanier, Québec, QC G1M 5K8

Ça bouge...!



Formule Un Ce mardi 20h00

LA NOUVELLE
Télé



Télé 4
Québec CABLE 7

Une légère baisse de taxes pour les propriétaires de Sainte-Foy

La grande majorité des propriétaires de Sainte-Foy bénéficieront en 1989 d'une légère baisse de leur compte de taxes.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

C'est la bonne nouvelle qu'avait à annoncer, hier soir, la mairesse, Mme Andrée Boucher, à l'occasion de la présentation au conseil de ville de la situation financière de la municipalité. Et cela à 12 mois des élections municipales.

Dans son exposé, Mme Boucher a expliqué que cette baisse de taxes était rendue possible grâce à une diminution du taux de la taxe foncière de \$1.42 à environ \$1.25 du \$100 d'évaluation. Ce qui devrait être confirmé lors de la présentation du budget 89.

Toutefois, cette baisse sera atténuée par une augmentation de la valeur foncière. En bout de ligne, le compte de taxes va baisser de quelques dizaines de dollars. « Les quelques exceptions à la règle se retrouvent chez les propriétaires d'immeubles dont la hausse d'évaluation se situe trop loin de la moyenne générale », a précisé la mairesse.

Mme Boucher a aussi annoncé que le prochain budget de la ville ne devrait contenir aucune hausse de la taxe d'eau, de la taxe d'égout et de la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères. Qui plus est, on fera disparaître le montant de \$24 prélevé pour la consommation d'eau.

Malgré une baisse du taux de la taxe foncière, les revenus de la

ville pour la prochaine année vont augmenter en raison d'une majoration de 15 pour 100 de la valeur foncière de Sainte-Foy qui s'élève maintenant à \$2.5 milliards.

D'autre part, la mairesse a révélé que le budget 1988 devrait se solder par un surplus de \$4 millions. Au chapitre des permis de

construire, la valeur des permis émis en 1988 sera de l'ordre de \$100 millions par rapport à \$156.9 millions l'année précédente.

Réactions

Le conseiller Claude Allard du parti du Renouveau municipal n'avait que des félicitations à faire à la mairesse et à l'administration municipale pour la bonne performance dans les finances de la ville.

Pour sa part, le conseiller Gilles Myrand a déploré la baisse de la valeur des permis de construction dans le secteur commercial. « On a un peu manqué le bateau. Ce qui se construit ailleurs ne revient pas », a-t-il affirmé.

Quant à la baisse de taxes, il a dit souhaiter que l'on utilise cette marge de manoeuvre pour, d'une part, diminuer la dette de la ville et d'autre part, investir dans le développement économique de Sainte-Foy.

En réplique, Mme Boucher a fait valoir que Sainte-Foy avait conservé la part du lion dans les investissements commerciaux en rappelant, entre autres, les projets d'hôtel de Raymond Malenfant et l'agrandissement au coût de \$25 millions de la SSQ. En plus, elle a mentionné d'autres projets importants à venir le long du boulevard Henri IV.

Par ailleurs, elle s'est opposée à l'utilisation du surplus pour diminuer la dette à long terme y voyant là un geste amoral. A son avis, cela reviendrait à faire payer à des gens qui ne seraient à Sainte-Foy que quelques années des investissements qui vont durer 20 ou 25 ans. En plus, cette façon de faire pénaliserait les personnes âgées, a-t-elle soutenu.

Par ailleurs, on a noté l'absence du représentant du parti Présent Sainte-Foy, M. Gilles Carignan. Ce qui a fait dire à la mairesse, avec un grand sourire, qu'il faudrait peut-être parler à l'avenir du parti « Absent Sainte-Foy ».

Val-Bélair: une augmentation de taxes égale à l'inflation

Les contribuables de Val-Bélair ne devraient pas subir d'augmentation de leur compte de taxes à un taux supérieur à celui de l'inflation. C'est ce qu'a indiqué le maire Claude Beaudoin en présentant l'état de la situation financière de la municipalité.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Soulignant que 1988 s'avérait une année sans précédent dans le secteur de la construction résidentielle, que le marché immobilier avait été très actif et que des placements à court terme avaient obtenu de meilleurs rendements que prévu, M. Beaudoin a estimé que l'exercice financier devrait se solder par un surplus budgétaire de plus de \$500,000.

Il a ajouté que le surplus anticipé serait possible même si la municipalité a dû assumer les coûts supplémentaires reliés à la venue du service de transport en

commun de la CTCUQ depuis juin. Ce nouveau service, selon lui, n'aura pas d'impact majeur sur le prochain budget.

Pour ce qui est des immobilisations envisagées pour 1989, M. Beaudoin précise que l'approvisionnement en eau potable vient en tête de liste. Il revient par ailleurs à la charge avec les projets de centre communautaire et de complexe sportif en déplorant le non respect des engagements du gouvernement fédéral. Dans ce contexte, il prévoit même devoir aller de l'avant dans ces deux dossiers sans attendre plus longtemps la participation d'Ottawa.



Yves
BERNIER

Le Beaugarte II au printemps

Un soir de la semaine dernière j'ai rencontré Andy Dépatie, président du Groupe Beaugarte, au bistro Chanoine Kir.

Non seulement il n'a eu aucune gêne à dire qu'il fréquentait l'endroit de temps en temps parce « qu'on y mange bien », mais il a également confirmé que le Beaugarte de Montréal ouvrirait ses portes le printemps prochain, avec quelques mois de retard.

On sait que le deuxième bar-restaurant-discothèque du genre doit être aménagé au rez-de-chaussé du nouvel hôtel Vogue, boulevard Maisonneuve. Président de sa propre compagnie, Gestion Andy Dépatie Inc., actionnaire dans le projet du Vogue, le dynamique promoteur m'a expliqué qu'une question de négociations de bout de terrain et de règlements de la ville de Montréal avaient retardé le début des travaux de rénovation de l'édifice acheté par la compagnie Belcourt (également propriétaire du centre commercial Belle Cour, à Sainte-Foy, ou loge le 1er Beaugarte). M. Dépatie veut nommer le deuxième établissement du Groupe Beaugarte, le « Beaugarte Montréal ». J'aimerais mieux « Le Beaugarte II », pour une fois que c'est un groupe de Québec qui fait une percée dans la métropole et non l'inverse.



Le manteau sur le dos, Andy Dépatie est venu nous saluer en sortant de table au Chanoine Kir.

Carnaval et Québécois, un couple

La présidente du 35e Carnaval de Québec, Hélène Turcotte, a comparé son organisme et les Québécois à un couple qui se remet en question après tant d'années en se rappelant combien il était heureux au début de son union. Invitée par l'un de ses prédécesseurs, Paul Chaput (1960), à prendre la parole au dîner du club Lions Québec-Centre, dont ce dernier fait partie, Mme Turcotte a brossé un tableau complet de tous les aspects du troisième plus important carnaval du monde (\$30 millions de retombées économiques), en insistant sur le fait que son équipe de l'exécutif avait entre autres décidé, cette année, de mettre de la couleur aux joues du Carnaval pour débalancer son partenaire qu'est la population québécoise.

Sans trop dévoiler de secrets, elle a quand même annoncé, par exemple, que le Palais du Bonhomme, une des caractéristiques essentielles de la personnalité du carnaval, allait avoir plus de couleurs et un maquillage tout spécial de sons et lumières. Sûre d'elle-même, la jeune présidente n'a pas eu de difficulté à convaincre son auditoire suspendu à ses lèvres durant les 15 minutes de son intervention.

Il faut souligner que M. Chaput a été au sein du conseil d'administration, un des plus fervents promoteurs de l'accession des femmes aux postes de direction du Carnaval. En invitant la 1ère présidente du Carnaval, le président de 1960 a réussi à « faire sortir » son vieil ami et collaborateur d'alors, P.E. Poitras, membre de l'Ordre du Bonhomme, qui ne participe plus depuis deux ans aux activités du club dont il est également membre.



De gauche à droite, Paul Chaput, Lions et président du Carnaval de Québec 1960, Hélène Turcotte, présidente du 35e et Jacques Beaudet, président du club Lions Québec-Centre.

Les descendants de Pierre Miville

À l'Auberge des Gouverneurs centre-ville, le 5 novembre dernier, plus de 200 des 283 membres des Descendants de Pierre Miville Inc., ont assisté au premier ralliement de l'organisme fondé, il y a un peu plus d'un an. C'est l'an prochain que l'on doit célébrer le 340e anniversaire de l'arrivée de l'ancêtre des familles Miville, Deschênes, Mainville et Minville, à Québec. Même s'il est venu de La Rochelle, en France, avec sa femme Charlotte Maugis et ses six enfants, il est né dans le canton de Fribourg, en Suisse, de là son surnom de « Suisse ». Lors du ralliement, la présidente-fondatrice de l'association généalogique, Suzanne Miville Deschênes, a reçu des vœux de succès et longue vie à son jeune organisme de la part du conseiller municipal Jean-Guy Drolet, qui remplaçait le maire Jean Pelletier en voyage en Chine. Fait à remarquer, les Miville est la seule famille d'origine suisse connue à nos jours ayant laissé une descendance aussi prolifique, même si tous les enfants de Pierre sont nés en France. Quand l'ancêtre est arrivé en Nouvelle-France, il obtint une terre de vingt-six arpents à Québec (près du Bois de Coulange d'aujourd'hui), une autre de trois arpents de front sur 40 dans la seigneurie de Lauzon et une troisième pour son fils François dans la même seigneurie.

L'arbre de Noël de la vie

Cette année, si vous achetez votre arbre de Noël dans une station-service Ultramar, trois dollars par arbre vendu seront remis à Leucan pour la réalisation de l'unité Charles Bruneau, à l'hôpital Sainte-Justine, de Montréal. La campagne de levée de fonds coïncidant avec la période des Fêtes, Leucan, qui vient en aide aux enfants atteints de leucémie, a accepté l'offre d'Ultramar et a intitulé l'opération, « L'arbre de Noël de la Vie ». A compter du 21 novembre, les arbres pour Leucan seront de la sauvagonne améliorée, taillée spécifiquement en fonction de la forme traditionnelle de l'arbre de Noël. D'une hauteur allant de cinq à neuf pieds, ils seront vendus au prix de \$18. Le président Québec de la compagnie pétrolière, Guy F. Archambault, a déclaré que nombreux sont ceux qui se souviennent encore avec émotion du message et du courage du jeune Charles Bruneau, décédé en mars dernier à l'âge de 13 ans. Fils de Pierre Bruneau, de Télé-Métropole, président durant quatre ans des levées de fonds de Leucan, Charles suivait souvent son père dans les événements de Leucan.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9h à 12h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES

Optométristes

- Examen de la vue
- Verre de contact • Lunettes
- Soins professionnels complets

CUISINIERS — PATISSIERS — BOULANGERS

POURQUOI JETER QUAND NOUS POUVONS REMETTRE À NEUF?

Réparation, étamage, polissage de chaudrons en cuivre, foyers, bois de malaxeurs, hache-viande, etc.

ÉTAMAGE DE QUÉBEC ENR'G
837, Émile-Coderre, Québec — 683-7467

Un esprit sain dans un corps



Voilà notre philosophie au Séminaire Saint-François

Les services offerts:

- Fidèle à cette philosophie, le Séminaire St-François par son personnel qualifié et par ses installations offre
- le cours secondaire complet pour filles et garçons
 - les options • sciences • sciences humaines • lettres • arts
 - des activités parascolaires et sportives supervisées sur l'heure du midi
 - des activités sportives intra-murales et extra-murales football • soccer • basketball • badminton • volleyball

Autres services:

- Transport scolaire organisé par le Séminaire
- Cafétéria
- Pensionnat — pour garçons seulement — chambre pour le 5^e secondaire

Examens d'admission

pour le 1^{er} secondaire, 3 et 10 décembre

(Admission en 2^e, 3^e, 4^e et 5^e secondaires, faire parvenir votre dossier scolaire)

Journées d'information

27 novembre et 4 décembre à 14h



séminaire st-françois

4900, St-Félix, St-Augustin G3A 1X3
(418) 872-0611

Mulroney reprend à son compte le thème de la souveraineté du pays

OTTAWA — Brian Mulroney a choisi d'ici à la fin de la campagne électorale de disputer à John Turner le titre de champion de la souveraineté canadienne.

Textes de PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL AVEC MULRONEY

Sa contre-attaque a vraiment été lancée à ce chapitre, hier, lors d'un discours devant 1,800 personnes du « Confederation Club »,

organisation d'affaires pro-conservatrice qui l'a chaleureusement reçu, comme elle l'avait fait pour les Michael Wilson et Joe Clark dans les semaines précédentes.

« Vous ne perdez pas votre indépendance en intensifiant vos

échanges commerciaux », a plaidé le chef conservateur. « Votre indépendance quand vous perdez la maîtrise de vos finances nationales, que votre déficit devient tellement énorme que vous n'avez plus de marge de manoeuvre ».

John Turner met la souveraineté canadienne en péril en refusant d'affronter les nouvelles réalités économiques, a suggéré son vis-à-vis conservateur.

Un marché canado-américain de 270 millions de consommateurs pourra faire face au bloc européen de 320 millions et au marché explosif constitué par le Japon, Hong Kong, Singapour, la Corée du Sud et Taiwan, a fait valoir M. Mulroney. Il s'agit selon lui que le Canada se place en situation avantageuse pour affronter sa force et ses talents de part et d'autre des grands marchés mondiaux.

Le premier ministre sortant a insisté sur la mauvaise réaction des cambistes et des marchés boursiers à la position de repli que constituerait l'élection d'un gouvernement libéral. « Les investisseurs n'ont aucune confiance en John Turner. Et ça n'est pas étonnant puisque lui et son parti n'ont aucune vision, aucun plan pour les quatre prochaines années. »

Avec la réélection des conservateurs, a-t-il une nouvelle fois répété, toutes les régions du pays trouveraient leur part de la nouvelle prospérité engendrée par le libre-échange.

« Rappelez-vous », a-t-il dit à propos du 21 novembre, « c'est pour quatre ans; c'est plus que les 30 secondes qu'il faut pour déchirer un traité. Gouverner, ce n'est pas défaire d'un coup ce que les autres ont entrepris ».

L'homme politique a aussi joué la carte de l'équipe pour inviter son auditoire à l'appuyer. Il a lancé que les Canadiens avaient le choix entre les membres de son cabinet, soit les Wilson, Clark et compagnie, leur opposant les membres du « Rat Pack » libéral, soit les Sheila Coops, Don Boudria et John Nunziata.

Brian Mulroney était visiblement prêt pour une bonne performance, hier, mais la crainte des interruptions par deux opposants au libre-échange qui avaient dûment payé leur place au dîner, a manifestement nui à sa concentration.



Le premier ministre Brian Mulroney a salué avec plaisir, hier, M. Robert Stanfield, un de ses prédécesseurs à la tête du Parti conservateur.

Pierrette Landry a payé \$15 pour s'opposer au libre-échange

OTTAWA — Payer \$15 pour assister à un dîner de gens d'affaires afin de chahuter le premier ministre, c'est tout simplement avoir le courage de ses convictions selon Pierrette Landry.

Étudiante en maîtrise en urbanisme, Mme Landry a interrompu Brian Mulroney, hier, au beau milieu de son discours devant quelque 1,800 invités du « Confederation Club » de la capitale. Elle lui a entre autres crié à propos des

conséquences positives du traité de libre-échange : « Tu mens Brian. »

Le chef conservateur est assez habile à relever ce type d'intervention. Il lui a répliqué : « Soyez certaine en tout cas madame, qu'ici, personne ne va vous assaillir ». Il faisait allusion à une réunion libérale tenue la veille et où un chahuteur conservateur avait subi quelques contusions.

A sa deuxième intervention, l'étudiante d'un peu moins de 30 ans, s'est fait demander une trêve par sa victime en échange d'une rencontre par la suite. Ni l'une ni l'autre n'ont eu lieu. Mme Landry a interrompu M. Mulroney au moins une autre fois. Et ce dernier a refusé de la rencontrer à la sortie, invoquant une réunion.

De son côté, Pierrette Landry a conclu que l'homme politique ne respectait pas sa parole. Quant à elle, elle soutient avoir agi par conviction, étant profondément opposée au libre-échange. Elle se dit non partisane, ne militant, ni n'ayant milité dans aucun parti et ne représentant aucune organisation. Il s'agit d'un cas rare. Nor-

malement les chahuteurs proviennent directement des partis rivaux ou des groupes de pression.

Ceux-ci sont devenus une composante à part entière de la vie électorale canadienne. Ils sont très souvent présents dans les assemblées politiques, réussissant à faire perdre le fil de leurs idées aux politiciens et les empêchant de vanter à leur gré leur programme ou les retombées positives de leur candidature. Et que dire de l'attention qu'ils suscitent auprès des médias.

Mais cela comporte des risques puisque ce genre de tactique n'est jamais tellement apprécié par l'auditoire qui vient entendre son favori. Les bousculades sont fréquentes.

Chose certaine, ça prend un certain culot pour être un vrai « heckler », selon le terme anglais servant à les décrire. Il y a en effet une marge entre se passer la réflexion que quelqu'un est un « menteur » et lui crier devant 2,000 personnes sagement attablées dans une vaste salle bien éclairée.

Mais il lui fallait utiliser ce genre de moyen, selon Mme Landry, puisque Brian Mulroney a agi, lui, pour empêcher les opposants de vraiment se faire entendre dans le cadre normal des audiences publiques sur le libre-échange.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

Un Gallup place Turner et Mulroney à égalité; le dollar perd 2/3 de cent

(PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a profité, hier, de la publication d'un nouveau sondage d'opinion et de la baisse de valeur du dollar canadien pour affirmer que les milieux financiers n'avaient pas confiance en M. Turner et un gouvernement libéral.

du dollar canadien, qui a clôturé à 81,27 cents US.

Le nouveau sondage, par la firme Gallup, montre que libéraux et conservateurs se maintiennent toujours à égalité, avec 35 pour 100 de la faveur populaire. Le NPDP a 26 pour 100.

Le sondage, auprès de 1,026 personnes, accuse une marge d'erreur de quatre pour 100, 19 fois sur 20.

Les résultats de ce sondage, selon les analystes financiers, seraient responsables de la baisse de deux tiers de cent de la valeur

La maison de sondage affirme que même si les deux partis sont à égalité, les conservateurs obtiendraient tout de même plus de sièges que leurs adversaires pour ainsi former un gouvernement minoritaire.

Par ailleurs, un sondage Sorecom, effectué pour le Montreal Daily News, indique que les libéraux pourraient remporter au moins la moitié des 32 circonscriptions de la région métropolitaine, surtout celles situées dans l'île de Montréal.



L'élite

Tandis que la saison des Fêtes nous guette au tournant et que le calendrier foisonne de soirées de rigueur, la question, inévitablement, se pose: tous les «tuxedos» sont-ils nés égaux?

«Pensée odieuse, gémît Harry Rosen. Il y a toute la différence du monde entre tel «tuxedo» qui se borne à posséder les caractéristiques requises et tel autre qui vise à dépasser la simple correction et à entrer dans le domaine de l'élégance.

Si vous voulez pénétrer dans ce domaine, le tuxedo Paolo da Barberino est le meilleur des laissez-passer.»

Tuxedo croisé Paolo da Barberino, pure laine, d'Italie, en exclusivité chez Harry: 695\$. Chemise de soirée en coton, 69,50\$. Nœud de soirée en soie (et ceinture assortie), 80\$.

HARRY ROSEN

Pour son opinion sur le libre-échange

Doré est grondé par son propre parti

MONTRÉAL (PC) — Le maire de Montréal, M. Jean Doré, vient d'être réprimandé par son propre parti, le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), pour sa prise de position sur la question du libre-échange.

Dans une entrevue publiée dans *Le Devoir*, samedi, M. Doré affirmait que Montréal n'avait pas à avoir peur du libre-échange avec les États-Unis.

Cette prise de position a semé la « consternation » au sein du conseil exécutif central du RCM, a affirmé le président du parti, M. Jacques Desmarais, dans une lettre ouverte adressée hier à M. Doré.

M. Desmarais rappelle que le conseil général du parti a adopté, le 10 février dernier, une résolution marquant son opposition à l'accord sur le libre-échange dans sa forme actuelle.

« Cette résolution indiquait clairement nos vives inquiétudes quant à l'impact négatif de cet accord sur le développement économique de Montréal ainsi que sur les programmes sociaux », souligne-t-il.

Au cours de l'entrevue, M. Doré a soutenu pour sa part que peu de secteurs de l'économie montréalaise seront désavantagés par le libre-échange.

M. Desmarais rappelle également que, le 17 octobre dernier, le conseil général rejetait par une forte majorité une proposition visant à publier la position du RCM sur l'accord de libre-échange durant la campagne électorale fédérale.

Le comité exécutif de la ville avait en outre annoncé en septembre son intention de demeurer neutre dans cette campagne.

MISE AU POINT

Dans la circulaire "Le secret de Sears" insérée dans *Le Soleil* du 15 novembre, veuillez noter qu'à la page B7, le four à micro-ondes no 87566 vendu à 299,99\$ n'a pas le réglage "Quick on". Les tapis chinois de la page B3 ne sont pas disponibles.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.



COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC



AVIS PUBLIC

COMMISSION PERMANENTE DU TRANSPORT EN COMMUN

Prenez avis que la Commission du transport en commun siégera le 16 novembre 1988, à 19 h, à la salle du Conseil, Hôtel de Ville de Ville Vanier, 233, boul. Pierre-Bertrand, afin de prendre connaissance des points mentionnés à l'ordre du jour suivant:

1. Prière
2. Adoption du compte rendu de la réunion du 7 octobre 1988
3. Intervention de la CTCUQ sur la qualité du service de transport en commun et les améliorations qu'elle se propose d'y apporter (y incluant un système de transport régional "différent")
4. Divers
5. Période de questions du public sur tout sujet touchant à la compétence de la Commission
6. Fixation de la prochaine réunion
7. Levée de l'assemblée

Toute personne qui désire intervenir auprès de la Commission doit le faire au cours de la période de questions mentionnée à l'ordre du jour et doit au préalable s'être inscrite, avant le début de la réunion, sur la liste des personnes habilitées à poser des questions aux membres de la Commission.

Pour information additionnelle, contactez monsieur Michel Quimper au numéro 529-8771.

Denis St-Martin, avocat Secrétaire de la CUQ

Le 15 novembre 1988

Admiral
Une valeur assurée!

929\$

ALLOCATION D'ÉCHANGE SUR TOUS NOS APPAREILS ADMIRAL

LAVEUSE
2 vitesses à usage intensif, cycles: tricot/délicat, normal et apprêt permanent

SÉCHEUSE
automatique, cycles: normal/arrêt permanent et air frais

BON CHOIX D'APPAREILS USAGÉS
Service de livraison, installation et mise de côté gratuits, plan de financement, réparation de toutes marques.

Paul Robitaille

504, DE LA CARNADIÈRE, 529-9488

SERVICE RECONNU DEPUIS 1953



Pierre **CHAMPAGNE**

Les vérités et les sourires de la politique

Doris Lussier, alias le père Gédéon, vient de publier, chez Stanke, un recueil de citations politiques, de Confucius à Maurice Bellemare, qui se laisse lire avec le sourire et souvent même avec le fou rire. « C'est drôle à pisser », dirait le père Gédéon lui-même.



Doris LUSSIER

En tout, plus d'un millier de citations diverses venant d'environ 650 auteurs différents, dont une soixantaine de citations de Doris Lussier. On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Laissez-moi vous en offrir quelques-unes :

Winston Churchill : Christophe Colomb fut le premier socialiste : il ne savait pas où il allait, il ignorait où il se trouvait, et tout cela aux frais des autres.

Coluche : Pour devenir politicien, il faut faire quatre ans de droit... et le reste de sa vie tout croche.

Albert Einstein : Les États-Unis d'Amérique forment un pays qui est passé directement de la barbarie à la décadence sans jamais avoir connu la civilisation.

Napoléon : J'ai enrichi mes officiers; j'aurais dû savoir que quand on est riche on n'a pas envie de se faire tuer.

Yvon Dupuis : Le gouvernement de Bourassa est un gouvernement préfabriqué à tous points de vue et formé d'une équipe qui débânde.

John Diefenbaker : La Chambre des communes est un hôpital psychiatrique dirigé par ses propres patients.

Si vous voulez lire d'autres aphorismes, apophtegmes et trucs du genre, vous devrez acheter le livre. Pour ma part, il me fera plaisir de vous en livrer un ou deux, de temps à autre.

Un très court terme

Je voulais annoncer la nomination de **Luc Desbiens** comme nouvel attaché de presse de **Lise Bacon**, ministre des Affaires culturelles. Je l'ai joint par téléphone pour en connaître davantage sur sa carrière antérieure et il m'a demandé d'attendre un peu avant de parler de lui « parce qu'il s'en venait d'autres changements au cabinet ». Il semble que M. Desbiens sera muté ou promu mais il n'a pas voulu m'en dire plus avant la semaine prochaine. On verra bien.

Un court congé sans solde

Pierre Régner avait décidé de prendre une année sabbatique à Communications Québec parce qu'il avait accepté de travailler le matin, à CITEF, comme chroniqueur à l'émission *Les petits matins du grand Denis* (Beaumont). Sauf que la direction de CITEF a décidé de restructurer l'émission et Régner, tout comme moi d'ailleurs, a perdu sa chronique matinale. Pierre a dû abandonner son projet d'année sabbatique et il a recommencé à Communications Québec, hier. Quant à moi, je conserve ma chronique sur les restaurants et la bonne chère, en fin d'après-midi.

L'immigration

Le Service de l'immigration de la Délégation générale du Québec à Paris couvre, outre la France, la Suisse et tout le continent africain, soit 47 pays.

Ce service accueillera, en 1988, près de 5,000 visiteurs. En 1987, des certificats de sélection avaient été émis à 3,843 candidats immigrants, (une augmentation de 53 pour 100 sur 1986) et des certificats d'acceptation à 2,000 étudiants et travailleurs temporaires.

Bell et le téléphone

Savez-vous comment s'appelle la personne qui est responsable des téléphones à l'Assemblée nationale ? Bell. Célyne Bell. Peut-on avoir un nom plus approprié pour occuper pareilles fonctions. Avant d'être technicienne en administration au service de la gestion immobilière, Mme Bell avait travaillé pendant quelques années comme secrétaire de député. Son grand-père n'était pas celui qui a inventé le téléphone.

Mon patron au Concorde

Le président-directeur général et éditeur du journal LE SOLEIL, **Robert Normand**, lecteur assidu de cette chronique, prononcera une conférence, jeudi, à midi, à l'hôtel Loews Le Concorde, devant les membres de l'Institut d'administration publique du Canada. M. Normand a intitulé sa causerie : *Ma nouvelle expérience au SOLEIL, un point de vue sur la fonction publique; un point de vue sur le secteur privé.*

Des Français au Canada

L'an dernier, 200,000 Français avaient visité le Canada contre 250,000 Québécois qui avaient visité la France. Cette année, la Délégation générale du Québec à Paris vise à faire visiter le Québec à 300,000 Français. On a connu depuis quelques années des augmentations de 40 pour 100, l'objectif est donc réalisable. Surtout que maintenant, on a commencé à vendre aux Français nos sports d'hiver. On peut même leur offrir une semaine de ski au Québec, hôtel, avion, repas et ski compris, pour moins cher qu'une semaine de ski dans les Alpes françaises. On fonde beaucoup d'espoir sur ce nouveau programme touristique.

Appelez-moi!

Si vous voulez que LE SOLEIL fasse écho à ce qui se passe dans la fonction publique provinciale ET fédérale, faites-le moi savoir, en me téléphonant, à la tribune de la presse, à 644-4015.

SERVICE NATIONAL AVEC CELLNET CANADA

Gagnez du temps...

Du temps d'utilisation
Choisissez Bell Cellulaire avant le 31 décembre 1988, et obtenez gratuitement 30 minutes de temps d'utilisation, chaque mois, pendant une année complète. 360 minutes gratuites en tout! Ce cadeau, d'une valeur de 198 \$, vous sera offert sans aucuns frais si vous vous abonnez entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 1988. Mais il y a plus avec Bell Cellulaire :

- Assistance annuelle 411 gratuite.
- Service à la clientèle 24 heures.
- Appels gratuits en dehors des périodes de pointe après 120 minutes d'usage mensuel hors-pointe.*
- Accès au Centre de messages Bell Cellulaire,™ gratuit pour une période de deux mois.

Si, pour quelque raison que ce soit, vous n'êtes pas satisfait du service Bell Cellulaire au cours des 30 premiers jours, vous pouvez résilier votre contrat et ne payer que les frais d'utilisation du réseau.

Du temps de vol

Les avantages d'un abonnement à Bell Cellulaire avant la fin de l'année ne s'arrêtent pas là ! À titre de nouvel abonné, vous êtes automatiquement admissible à notre concours voyage "Gagnez du temps de vol!" Bell Cellulaire. Nous offrons en prix, cinq voyages pour deux, pour toute destination desservie par Air Canada, sur le territoire continental des États-Unis ou du Canada. D'un bout à l'autre de la ville. À travers le Québec et l'Ontario. D'un océan à l'autre. Bell Cellulaire vous suit partout. Sur l'ensemble du continent nous offrons, en fait, une couverture dans plus de 300 villes nord-américaines. Bell Cellulaire, sur tous les plans, vous fait gagner du temps.

Abonnez-vous dès aujourd'hui
Appelez le 1 800 361-5551.

*Du lundi au vendredi, de 20 h à 7 h. et la fin de semaine.

Bell Cellulaire
Cellulaire Plus

Règles du concours • Pour être admissible et pouvoir gagner, vous devez vous abonner entre le 1^{er} novembre 1988 et le 31 décembre 1988, devenant ainsi automatiquement participant au concours voyage "Gagnez du temps de vol!" Bell Cellulaire. • Cinq prix sont attribués : cinq voyages aller-retour pour deux personnes, service hospitalier, pour toute destination desservie par Air Canada partout au Canada ou sur le territoire continental des États-Unis (valeur approximative de 1 995,30 \$ établie sur le trajet Toronto-Los Angeles). Les prix doivent être acceptés tels quels et les voyages complétés avant le 31 décembre 1989. • Pour être gagnant, vous devrez d'abord répondre correctement, sans aide et dans un temps limité, à une question subsidiaire de nature mathématique. • Le concours se termine le 31 décembre 1988. Pour plus d'information, appelez sans frais 1 800 361-5551.



John Turner a promis, hier, que ses promesses n'entraîneront aucune nouvelle augmentation du déficit.

Turner évalue ses promesses au plus à \$18 milliards

OTTAWA — Le chef libéral John Turner n'a négligé aucun truc, hier, pour évaluer entre \$16 milliards et \$18 milliards seulement, repartis sur une période de quatre ans, le coût de ses promesses électorales. Il a promis qu'elles n'entraîneront aucune nouvelle augmentation du déficit. L'impôt sur les hauts revenus sera cependant augmenté.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL AVEC TURNER

A l'occasion d'un rassemblement de jeunes et de personnes âgées tenu à Ottawa, hier, M. Turner a soutenu que les promesses électorales et pré-électorales des conservateurs s'élevaient à \$32,8 milliards, en incluant une somme de \$16 milliards pour les sous-marins nucléaires, même si leur financement doit être étalé sur une période de 27 ans. Les engagements du NPD sont évalués à \$20,2 milliards.

Les journalistes sont demeurés très sceptiques devant les artifices utilisés par M. Turner pour lui permettre d'arriver à un total aussi bas dans le cas de ses propres engagements, que l'Institut C.D. Howe évalue à \$26,5 milliards et les conservateurs à \$38 milliards.

M. Turner a soutenu que durant la dernière année d'un gouvernement libéral, le coût maximum sera de \$6,9 milliards. C'est que certaines mesures, comme les garderies ou les infrastructures municipales nécessiteront de longues négociations avec les autres niveaux de gouvernement, a-t-il expliqué. La note des premières années serait donc bien moins importante.

Artifices
Pour en arriver à ces résultats, les libéraux ont soustrait du total de leurs promesses les engagements financiers déjà inclus dans le budget Wilson de février 1988.

Ainsi, au début de la campagne électorale, ils avaient promis \$10 milliards en sept ans pour 400.000 nouvelles places en garderie. Dans le document qu'ils ont remis à la presse, le coût annuel « brut » est évalué à \$950 millions, mais le coût « net » à \$325 millions, sous prétexte que 200.000 places étaient déjà prévues dans le budget. La loi sur les garderies n'a cependant pas été adoptée.

Le \$1,5 milliard « brut » pour le développement régional est ramené à \$700 millions. Le \$1 milliard « brut » pour les infrastructures municipales a été abaissé à \$330 millions.

En revanche, certaines dépenses n'ont pas été comptabilisées. Ainsi, M. Turner s'est dit favorable, hier, à la participation fédérale dans le gisement de pétrole Hibernia, au large de Terre-Neuve, mais aucun chiffre n'apparaît dans son bilan. Rien non plus sur le nettoyage du port de Halifax, avec lequel M. Turner est pourtant d'accord.

« Les prochains jours, c'est notre tour », assure Jean-Marc Gagnon, John Turner sera à Québec jeudi, il compte sur les retombées médiatiques durant les deux jours suivants. Pourtant cette visite de Turner au patron de Charlesbourg n'aura pas l'ampleur de celle de Brian Mulroney le week-end dernier, un maximum de 900 personnes sont attendues. « On veut que ça demeure une activité du comité de Charlesbourg. On garde nos énergies pour le pontage et la préparation du 21 ». Et puis, il faut bien l'admettre, l'organisation libérale, contrairement aux conservateurs, n'a pas les moyens financiers nécessaires pour faire venir par autobus, des partisans de l'extérieur de la région.

Jean-Marc Gagnon n'arrive pas à croire à un Québec aussi bleu que le prédit le sondage publié ce week-end dans LE SOLEIL (PC : 51,3; PLQ : 31,8; NPD : 17,3). « Ça ne se peut pas, c'est illogique, c'est impensable qu'aucun député libéral ne soit élu dans l'Est du Québec », affirme-t-il, sûr de lui.

Pas un mot sur les langues officielles. C'est pourtant bien après le budget Wilson que le secrétaire d'Etat Lucien Bouchard a annoncé qu'Ottawa y consacrerait \$1,4 milliard en quatre ans. Faut-il en conclure qu'un gouvernement libéral n'investirait rien dans la promotion des langues officielles ? Hier, M. Turner était tellement pressé qu'il n'a pas eu le temps de répondre à ces questions.

Financement

Le chef libéral a promis qu'il n'augmenterait pas le déficit. Celui-ci serait sans doute son ministre des Finances, M. Raymond Garneau, à maintenir l'objectif fixé par M. Wilson, soit un déficit de \$19 milliards en 1992-93, sous réserve que les données avancées par M. Wilson soient exactes.

Selon les calculs libéraux, l'abandon du projet de sous-marins nucléaires ferait épargner \$350 millions par année au gouvernement. Les recettes de douane résultant de l'annulation du traité de libre-échange, \$1,5 milliard.

On parle d'une majoration de l'impôt sur les revenus supérieurs à \$100.000, sans en préciser l'importance. Aucune précision non plus sur les supposés revenus provenant de la croissance économique générée par le programme libéral et de l'élimination du gaspillage gouvernemental.

Au total, M. Turner estime que les promesses libérales ne représentent que 3 pour 100 des dépenses gouvernementales. M. Raymond Garneau a abaissé ce chiffre à 1,5 pour 100, si on tient compte des revenus de douane provenant de l'abandon du libre-échange. « Si on n'est pas capable de modifier 1,5 pour 100 des dépenses, à quoi ça sert d'avoir des élections », a-t-il déclaré.

Le chef libéral sera à Québec, jeudi

A moins d'une semaine du vrai sondage, les libéraux n'ont pas le temps de se laisser aller à la déprime. Ils préparent la visite de John Turner à Québec, jeudi, s'activent à faire « sortir » le vote par anticipation et mettent au point la « journée du 21 ».

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

« Je serais menteur si je ne vous avouais pas que j'aurais aimé un peu de rouge dans votre journal... » Jean-Marc Gagnon, organisateur du Parti libéral pour l'Est du Québec a réagi ainsi au

dernier week-end bleu sur le plan politique. Un sondage IQOP publié par LE SOLEIL donne 20 points d'avance aux conservateurs dans l'ensemble des 18 circonscriptions desservies par le quotidien. La visite de Brian Mulroney dans la région a donné lieu à deux grandes manifestations conserva-

trices, au patro Roc-Amadour, vendredi, et au centre des congrès, dimanche.

« Les prochains jours, c'est notre tour », assure Jean-Marc Gagnon, John Turner sera à Québec jeudi, il compte sur les retombées médiatiques durant les deux jours suivants. Pourtant cette visite de Turner au patron de Charlesbourg n'aura pas l'ampleur de celle de Brian Mulroney le week-end dernier, un maximum de 900 personnes sont attendues. « On veut que

DES QUESTIONS SUR LA LOCATION?

Adressez-vous à un professionnel de la location

M. Jean Larue
Directeur de la location
De La Capitale Dodge Chrysler (Quebec) Ltée
225, rue Marais
Vanier, Québec
(418) 687-2604



LES PROFESSIONNELS DE LA LOCATION

Gratuit! OFFRE D'UNE VALEUR DE 599\$5

Panasonic

AVEC L'ACHAT D'UN FOUR À MICRO-ONDES

Genius NN-8907

Procurez-vous un four à micro-ondes Genius de Panasonic et obtenez sans frais supplémentaires ce livre de recettes commémoratif de Jehane Benoit (une valeur de \$9,95).

380 pages des meilleures recettes de cuisine micro-ondes préparées par Madame Benoit.

RENÉ SAMSON INC.
80, boul. Taché Ouest, Montmagny — 248-0210

Le Mouvement Québec français s'en prend à la presse anglophone

MONTREAL (PC) — Le Mouvement Québec français (MQF) déplore la réaction de la presse anglophone, particulièrement du quotidien *The Gazette*, devant les déclarations des sept candidats neo-démocrates du Québec au sujet de la clause « nonobstant » et de la loi C-72 sur les langues officielles.

« Une certaine presse s'est emparée de cette question et les excès auxquels elle s'est laissée aller, rendent maintenant difficile, voire impossible, toute discussion sereine sur la place publique », affirme le MQF dans un communiqué.

Señon M. Guy Bouthillier, pré-

sident du mouvement, d'autres candidats neo-démocrates, conservateurs et libéraux devaient eux aussi se prononcer sur cette question, mais ont reculé à la dernière minute devant le tollé provoqué par la prise de position des représentants du NPD. « Le débat a été tué dans l'oeuf », de dire M. Bouthillier.

« Je comprends que des candidats isolés préfèrent être prudents avant de se prononcer dans un sens comme ça et voir leurs idées dénaturées par une presse comme celle-là (anglophone) », a indiqué le président du MQF.

L'organisme qui défend les droits des francophones n'a cependant pas l'intention de lâcher prise à une semaine des élections. Elle a donc décidé de s'adresser directement aux chefs des trois principaux partis fédéraux pour obtenir d'eux un entretien où chacun ferait connaître ses positions.

ÉDITION LIMITÉE BAGUE DE FIANÇAILLES AVEC DIAMANT SOLITAIRE

SEULEMENT **895\$**
A. JONC 350S



POSSIBILITÉ DE CRÉDIT AVEC VOTRE NOUVELLE CARTE DE CRÉDIT PEOPLES

LES BIJOUTIERS PEOPLES AU COEUR DE NOTRE VIE

Les Galeries Chagnon Place Fleur de Lys
Les Galeries de la Capitale Place Sainte-Foy

...La raison pour économiser!

RABAIS 25% DE pendant un an sur vos photos couleur PLUS garantie d'un an en cas de bris accidentel sur l'achat d'un appareil-photo 35mm avec étui!

(Détails en magasin.)

Canon EOS 850 Appareil 35mm avec mise au point automatique. Une exposition automatique ultra-sensible règle la vitesse d'obturation et l'ouverture du diaphragme pour un maximum de résultats. 4 modes d'exposition. Recharge et rembobinage automatiques du film.

369⁹⁹ Boter

Canon SAMURAI L'APPAREIL DOUBLE 35 Un objectif zoom triple 3X qui prend des photos grand angle ou à distance automatiquement. Il est entièrement automatique et offre EX PLUS un tout nouveau système révolutionnaire qui vous permet d'obtenir DEUX FOIS PLUS DE PHOTOS avec chaque rouleau de film et à imprimer la cible sur chacune de vos photos.

499⁹⁹ PRIX DE VENTE APRÈS RABAIS DE 70% 429,99\$

Canon SURE SHOT PRIMA Objectif F5.5 avec mise au point automatique, recharge, embobinage et rembobinage automatiques. Flash intégré et viseur à micro-courbes pour vue en plongée. Pile au lithium incluse.

249⁹⁹ AVEC CONTRÔLE À DISTANCE

Canon FREEDOM 200 AVEC DATE AU QUARTZ Appareil compact 35mm entièrement automatique. Mise au point et flash automatiques. Imprime automatiquement la date sur chacune de vos photos!

219⁹⁹

YASHICA AF J Modèle 35mm avec mise au point automatique, exposition automatique et flash électronique intégré.

149⁹⁹

IMAGE EZ-35 Un attrayant modèle compact 35mm avec flash intégré. En vedette: objectif F5.6 courtoise incluse!

29⁹⁹

Polaroid SPECTRA SYSTEM Objectif à mise au point automatique. Flash à déclenchement instantané, contrôle de l'intensité lumineuse et auto-mémorisation. Complément un film spécial pour image triple.

149⁹⁹

Polaroid IMPULSE AF Objectif à mise au point automatique. Flash à déclenchement instantané, contrôle de l'intensité lumineuse et auto-mémorisation. Complément un film spécial pour image triple.

89⁹⁹

24,99

astral PHOTO VOTRE IMAGE DE PRESTIGE

ADRESSES DES SUCCURSALES:

- PLACE FLEUR DE LYS 529-2541
- GALERIES CHAGNON 833-0848
- PLACE LAURIER* 653-6089
- PLACE QUÉBEC* 529-8238
- GALERIES DE LA CAPITALE* 627-5857

astral FILM COULEUR ASTRAL SUPER HD (DEVELOPPEMENT INCLUS) 135-24 poses (100 ASA) 2/16⁹⁹

astral Cassettes Audio BASF C-90 Chrome Extra II 4/9⁹⁹ Economisez 25%!

astral VOUS GARANTIT LES PLUS BAS PRIX! Si, au cours des prochains 60 jours, vous voyez l'un de ces appareils-photo annoncé à plus bas prix, apportez-nous l'annonce et nous vous ferons un meilleur prix encore!

Les Croque-midi du Marie MD

Du nouveau chez Marie-Antoinette

Des petits repas, «tout compris, vite servis». Un nouveau concept 1-2-3...

1. Bien confortable, vous commandez le croque-midi du jour (5 nouveautés exclusives, un croque-midi différent chaque jour).
2. Vous recevez rapidement d'un même service:
 - notre fameuse soupe aux légumes ou le potage du jour,
 - un tout nouveau genre de «sandwich-ouvert» vraiment épatant,
 - un morceau de fruit,
 - un de ces petits desserts dont on a le secret.
3. Vous recevez votre breuvage (café, thé ou lait) et votre facture.

Toute une tentation, seulement **4,95** + taxe

Marie Antoinette OUVERT 24 HEURES mille et une tentations

Des petits repas, «tout compris, vite servis». Un nouveau concept 1-2-3...

Toute une tentation, seulement **4,95** + taxe

ELECTIONS 88

28 candidats s'opposent à l'avortement

MONTRÉAL — La coalition Élection-Vie appuie aux élections fédérales 28 candidats qui s'opposent, comme elle, à l'avortement.

Le regroupement pro-vie avait fait parvenir un questionnaire aux candidats de tout le pays, à l'exception de ceux du Nouveau Parti démocratique qui défendent une position favorable à l'avortement. C'est ainsi qu'hier, à Montréal,

Élection-Vie rendait publique la liste des candidats québécois qui ont répondu favorablement à leur demande d'appui.

Parmi ces 28, Élection-Vie cite 16 conservateurs: Guy St-Julien dans Abitibi, Gilles Bernier en Beauce, André Harvey dans Chicoutimi, Jean-Guy Guilbault dans

Drummond, Allan Koury dans Hochelaga-Maisonneuve, André Plourde dans Kamouraska—Rivière-du-Loup, Bob Layton dans Lachine—Saint-Louis, Fernand Jourdenais dans LaPrairie, Guy Ricard dans Laval, Jacques Tetreault dans Laval-des-Rapides, Jean-Pierre Hogue dans Outremont, Barry Moore dans Pontiac—Gatineau—Labelle, Marcel Tremblay dans Québec-Est, Benoit Bouchard dans Roberval, Gabriel Desjardins dans Témiscamingue et Gilbert Chartrand dans

Verdun—Saint-Paul.

On retrouve aussi 10 libéraux: Peter Georgakakos dans Argenteuil-Papineau, Maurice Roberge dans Berthier—Montcalm, Pierre Amaranian dans Duvernay, Gilles Rocheleau dans Hull-Aylmer, Laval Tremblay dans Jonquière, Marielle Guay-Mignault dans Langelier, Denis Sonier dans Lévis, Pierre Lajeunesse dans Lotbinière, Robert Paquet dans Montmorency—Orléans, Martin Cauchon dans Charlevoix.

En Bref

Max Gros-Louis conseille aux Hurons de ne pas voter

La recommandation du chef Max Gros-Louis à ses gens, de ne pas voter le 21 novembre n'a pas empêché 464 d'entre eux de s'inscrire sur la liste électorale, une augmentation de 142 noms par rapport à l'élection fédérale de 1984. C'est à la polyvalente de Loretteville, à l'extérieur de la réserve, que les habitants du Village-des-Hurons pourront aller déposer leur bulletin de vote, lundi. En 1984, 185 des 322 Hurons inscrits sur la liste électorale s'étaient prévalus de leur droit de vote.

Charles DeBlois s'engage

Le candidat conservateur dans Montmorency-Orléans, M. Charles DeBlois, a publié hier, plusieurs engagements qu'ils a regroupés autour de huit thèmes principaux de sa campagne électorale. Disons dans les grandes lignes, que dans le domaine de l'environnement, il fait siennes les idées de dépolluer le fleuve et d'aménager les berges. Au plan économique, il cherchera à faire bénéficier son comté des avantages du libre-échange. Il croit essentiel d'améliorer les infrastructures touristiques, d'aménager une marina à Sainte-Anne-de-Beaupré, de promouvoir la candidature du Mont Sainte-Anne pour la tenue de la Coupe du monde de ski alpin en décembre 89 et d'assurer la participation financière du gouvernement fédéral dans les projets reliés aux chutes Montmorency. Par ailleurs, M. DeBlois adhère aux grands objectifs de son parti dans le domaine de l'habitation et aux besoins des jeunes, des personnes âgées et des familles.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

Projet numéro 81108 PHOTOCOPIATION

Le Québec statistique

Le volume compte un maximum de 1312 pages typographiées

Format des pages: 165 mm (6 1/2") de largeur x 241 (9 1/2") de hauteur

Manuscrit: a) Textes et tableaux: disquettes AES 7 300 double face, double densité (logiciel 4.1A)

b) Graphiques: disquettes Macintosh (logiciel Choket Graph et Page Maker). Un degré de résolution de 2400 DPI est exigé à la photocopie.

c) Cartes et visuels divers: disquettes Macintosh (logiciel Page Maker). Le texte en virg doit être produit à haute résolution (2400 DPI).

Le fournisseur choisi réalise les prêts-à-photocopier à partir d'un prémontage préparé par le Bureau de la statistique.

Caractère: Police complète des familles des caractères suivants: Quorum: textes et tableaux Helvetica: graphiques et cartes Les lettres de l'alphabet grec utilisées en mathématique

Il est nécessaire de créer certaines lettres gênantes à l'œil, dans les titres

Aucune sous-traitance n'est acceptée

Les firmes qualifiées doivent assister à une réunion d'information obligatoire qui se tiendra le 18 novembre 1988 à 10 heures, au ministère des Communications, Direction de l'édition, 1279, boul. Charest Ouest, 9e étage, Québec, salle de conférences. Au cours de cette réunion, les responsables de l'appel d'offres remettront les documents et répondront aux questions formulées.

FERMETURE DES SOUMISSIONS LE 1er DÉCEMBRE 1988 À 12 H.

Sont admises à soumissionner les entreprises de photocopie spécialisées ayant leur principale place d'affaires dans la région métropolitaine de Québec.

Seules seront acceptées les soumissions conformes aux exigences et accompagnées d'un chèque de garantie de soumission, visé, à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 700,00\$ et remboursable sous conditions.

Le ministre ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues même la plus basse.

Le sous-ministre par intérim
Jean-Pierre Delwasse

Québec

Transports Québec

Québec

APPEL DE CANDIDATURES

Services professionnels reliés à la construction, au génie général ou aux sciences physiques

Profession: Génie

Projet: 1140-88-430 — Réaliser une étude sur l'opportunité du prolongement de l'autoroute 20 entre Cacouna et Bic. M.R.C. de Rivière-du-Loup, Les Basques et Rimouski-Neigette, circonscriptions électorales de Rivière-du-Loup et Rimouski.

Seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec sont admises à présenter une proposition

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Téléphone: (418) 644-8848

Service des Contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Téléphone: (514) 873-6061

Les propositions devront parvenir à l'une des adresses mentionnées ci-dessus au plus tard le vendredi 2 décembre 1988 à 15h, date et heure limites pour la réception des propositions.

Le Ministère n'est tenu d'accepter aucune des propositions reçues.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Québec

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le Ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 3671-74-889 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans les branches Sainte-Marguerite et Bonne de la rivière Saint-Joseph, en la municipalité de Lanoraie-d'Aulray, M.R.C. D'Aulray et C.E. Bernier.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 800 \$ ou chèque visé: 400 \$

Projet no 2440-87-889 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans les branches Piche et Viau de la Rivière aux Chiens, en la municipalité de la ville de Mirabel, M.R.C. Mirabel et C.E. Argenteuil.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 2 000 \$ ou chèque visé: 1 000 \$

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis l'indication des plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 1er étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 1er étage, Québec, jeudi, le 1er décembre 1988.

Guy Jacob, Sous-ministre adjoint
Production et Affaires régionales

Projet no 1891-165-889 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans les branches 4 et 9 de la rivière des Piarres, en la municipalité de Cap-Santé, M.R.C. Portneuf et C.E. Portneuf.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 2 900 \$ ou chèque visé: 1 450 \$

Projet no 2040-166-889 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Roy et branches et dans le cours d'eau Réal, en la municipalité de la paroisse de Sainte-Praxède, M.R.C. L'Amantie et C.E. Frontenac.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 2 400 \$ ou chèque visé: 1 200 \$

Projet no 4997(5)-167-889 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Coridon Saint-Joseph-Saint-Léon, en la municipalité de la paroisse de Saint-Thurbe, M.R.C. Portneuf et C.E. Portneuf.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 2 800 \$ ou chèque visé: 1 400 \$

Projet no 5361(1)-168-889 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans la branche 1 de la rivière Gabriel, en la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy, M.R.C. Montmagny et C.E. Montmagny-L'Islet.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 6 000 \$ ou chèque visé: 3 000 \$

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Québec, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny-L'Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chauveau, Jean-Talon, La Peltre, Limoulin, Louis-Hébert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis l'indication des plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 1er étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 1er étage, Québec, jeudi, le 1er décembre 1988.

Guy Jacob, Sous-ministre adjoint
Production et Affaires régionales

Projet no 6889-169-889 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans la branche 15 du cours d'eau Fortier, en les municipalités des cantons de Halifax-Nord et de Halifax-Sud, M.R.C. L'Érabie et C.E. Frontenac.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 1 100 \$ ou chèque visé: 550 \$

Projet no 8782-170-889 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le Ruisseau du Moulin à Farine et branche 2, en la municipalité de la paroisse de Saint-Laurent, M.R.C. L'Île-d'Orléans et C.E. Montmorency.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 2 400 \$ ou chèque visé: 1 200 \$

Projet no 16425-171-889 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Moisan, en la municipalité de la paroisse de Saint-Raymond, M.R.C. Portneuf et C.E. Portneuf.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 7 000 \$ ou chèque visé: 3 500 \$

Projet no 16522-172-889 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Martineau et branche 1, en la municipalité de la paroisse de Disraeli, M.R.C. L'Amantie et C.E. Frontenac.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 3 000 \$ ou chèque visé: 1 500 \$

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Québec, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny-L'Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chauveau, Jean-Talon, La Peltre, Limoulin, Louis-Hébert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis l'indication des plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 1er étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 1er étage, Québec, jeudi, le 1er décembre 1988.

Guy Jacob, Sous-ministre adjoint
Production et Affaires régionales

Québec

Société immobilière du Québec

Appel d'offres

Réfection à Québec

Dossier no: 303-30-446

- Modification des systèmes de ventilation, Phase II, ventilateurs au Complexe scientifique, 2700, rue Einstein, Ste-Foy, cté de Louis-Hébert
- Garantie de soumission: 5 000\$
- Entrepreneurs invités: spécialisés

Les travaux portent sur de la plomberie, de la ventilation et de l'électricité.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 15 novembre 1988 par remise d'un montant non remboursable de 5\$.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Société immobilière du Québec, Service des opérations contractuelles, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (418) 643-5484.

Les plans et devis sont aussi disponibles pour consultation au 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission, à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant indiqué.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le mercredi 30 novembre 1988 à 15 h.

Guy Vachon, ing.
Vice-président Construction

Réfection à Québec

Dossier no: 303-30-447

- Modification des systèmes de ventilation, Phase II, réseau d'eau chaude et froide, Complexe scientifique, 2700, rue Einstein, Ste-Foy, cté de Louis-Hébert
- Garantie de soumission: 10 000\$
- Entrepreneurs invités: spécialisés

Les travaux portent sur de la plomberie et de l'électricité.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 15 novembre 1988 par remise d'un montant non remboursable de 5\$.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Société immobilière du Québec, Service des opérations contractuelles, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (418) 643-5484.

Les plans et devis sont aussi disponibles pour consultation au 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission, à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant indiqué.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le mercredi 30 novembre 1988 à 15 h.

Guy Vachon, ing.
Vice-président Construction

Construction à Sherbrooke

Dossier no: 501-10-018

- Construction d'un établissement de détention au 1075, rue Talbot, Sherbrooke, Québec, cté de St-François
- Garantie de soumission: 800 000\$
- Entrepreneurs invités: généraux

Les travaux portent sur de la mécanique, de la structure, de l'architecture et de l'électricité.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 15 novembre 1988 par remise d'un montant non remboursable de 100\$.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Société immobilière du Québec, Service des opérations contractuelles, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (418) 643-5484.

Les plans et devis sont aussi disponibles pour consultation au 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction de Québec, à l'Association de la construction de Montréal ainsi qu'à l'Association de la construction des Cantons de l'Est.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission, à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant indiqué.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le mercredi 21 décembre 1988 à 15 h.

Guy Vachon, ing.
Vice-président Construction

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère des Approvisionnements et Services

Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
8311	Impression de 100 000 brochures «Québec Fishing and Hunting Packages 1989».	Québec
8306	760 disjoncteurs électriques de 40, 90 et 100 ampères.	Québec
8309	5000 drapeaux du Québec dimensions 120 cm x 180 cm 18 000 drapeaux du Québec dimensions 10 cm x 15 cm	Ville Vanier
8310	Impression d'environ 26 000 000 d'enveloppes de différents formats.	Différents endroits
8312	10 000 mètres de tissu, serge de laine et polyester de 245 g/m ² .	Ste-Foy
8308	Soixante-neuf (69) systèmes de basculement avant de l'aile de côté, pour chasses-neige.	Montréal et Québec
8307	Deux (2) camions diesels de 15 876 kg MTC (4 x 2) et 26 581 kg MTC (6 x 4) équipés de caisse-tourgon.	Québec

Clôture de la soumission: 25 novembre 1988 à 15 h

Clôture des soumissions: 29 novembre 1988 à 15 h

Clôture de la soumission: 30 novembre 1988 à 15 h

Clôture de la soumission: 6 décembre 1988 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des Approvisionnements
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille, 7e étage, Québec, Qué. G1R 5K4
Tel: (418) 643-5438

Le ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des Approvisionnements,
Jean-Claude Careau, ing.

Québec

avis public

Gouvernement du Québec

Ministère des Approvisionnements et Services

Propriétaires de

Machinerie lourde

Le gouvernement du Québec fait appel à vos services.

Tous les ministères et organismes du gouvernement du Québec dont le budget est voté par l'Assemblée nationale doivent utiliser le «Repertoire des loueurs» pour octroyer leurs contrats de louage de machinerie lourde.

Ce répertoire est reconstitué annuellement suite à un appel d'offres public invitant les propriétaires de machinerie lourde à soumettre leurs taux pour le prochain exercice.

Tout propriétaire de machinerie lourde désirant inscrire sa machinerie au répertoire (édition 1989-90) doit présenter sa soumission sur le formulaire officiel.

Les taux soumis s'appliqueront aux contrats de louage octroyés entre le 1^{er} avril 1989 et le 31 mars 1990.

Conditions d'admissibilité

- avoir une place d'affaires dans un des districts du ministère des Transports du Québec où l'on désire inscrire la machinerie
- être propriétaire ou détenteur d'un bail de location avec option d'achat pour chaque machine que l'on désire inscrire.

La direction générale des Approvisionnements ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Machinerie lourde visée par l'appel d'offres

Niveleuse	Pelle mécanique	Fraiseuse automobile
Bouteur	Pelle hydraulique	Compresseur à air
Chargeuse sur chenilles	Pelle mécanique	Foreuse sur chenilles
Tracteur sur pneus	Grue mécanique	Souffleuse à neige
Chargeuse sur pneus	Grue hydraulique	
Debusqueuse	Rouleur compresseur	

Clôture des soumissions: le 21 décembre 1988, 15 00 heures

Le directeur général des Approvisionnements
Jean-Claude Careau

Demande de documents de soumission
REPERTOIRE DES LOUEURS DE MACHINERIE LOURDE
Direction générale des Approvisionnements
150, boul. St-Cyrille Est
Bureau 600
Québec (Québec)
G1R 5K4
Tel: (418) 643-6668

NOM OU RAISON SOCIALE _____

Adresse _____

Québec



Nos idées de cadeaux... et nos articles pour la préparation des repas!

Ensemble de cuisson 10 pces en acier inoxydable

Soide **125⁰⁰** l'ens.



ECONOMISEZ 50.00

Dessous à 3 épaisseurs d'acier inoxydable pour une meilleure répartition de la chaleur durant la cuisson & bords renforcés pour que les couvercles ferment bien! 1 de chaque: marmite haute à couv. 3,30 L, casseroles à couv. 2,50 L & 1,30 L, casserole cuisson vapeur 2,80 L & poêle 20 cm. Notre prix 175.00

Ens. de cuisson 7 pces en acier inoxydable

Soide **98⁷⁵** l'ens.

Mêmes caractéristiques que l'ensemble ci-dessus! 1 de chaque: rôtissoire à couv. 4,00 L, casserole à couv. 2,50 L & 1,30 L & poêle 24 cm. Notre prix 125.00



ECONOMISEZ 26.00

Pichet "Tivoli" de 74 oz.



ECONOMISEZ PLUS DE 35%

Soide **2⁹⁷** ch.

En verre de qualité... Notre prix 4.75

Vadrouille-éponge d'usage facile



1/2 PRIX

Soide **4⁴⁷** ch.

No 135... Notre prix 8.95

Ouvre-boîte manuel



Soide **3⁹⁷** ch.

En chrome avec poignée en plastique.

Ens. de 3 éponges à recurer



Petites **77¢** l'ens. Grandes **97¢** l'ens.

Enclume de 9 lb



Soide **7⁹⁵** ch.

Essentiel dans l'atelier! **ECONOMISEZ 20%** Notre prix 9.95

Lampe à l'huile 10" avec réflecteur

Soide **8⁹⁵** ch.

Une superbe addition à votre maison ou comme cadeau! Crocnet inclus. Fini étain.



Confortables couvertures



A. 46 x 72" pour le camp

Soide **5³³** ch.

B. 49 x 65" pour l'auto

Notre prix **8⁷⁵** ch.

Articles de nettoyage



2⁴⁷ ch.

Choix de balai magnétique ou de balai en biseau.

Porte-pousière indispensable

Soide **2⁴⁵** ch.



FACILE À UTILISER! L'UNIC-MANCHE!

Ensemble à fondue 11 pièces en fonte émaillée

Soide **49⁹⁵** l'ens.

Pot couvert 1.7 L, support, brûleur, plateau & 6 fourchettes. Notre prix 59.95



ECONOMISEZ 10.00

Assiette à fondue

A 5 sections **3²⁵** ch. Fourchettes (non illus.) **1⁴⁵** le pot. Paquet de 6



ECONOMISEZ 5.00

Ens. à diner en faïence 16 pces

Va au four conventionnel, à micro-ondes & au lave-vaisselle! 4 de ch. assiettes à diner & à pain, bois & tasses.

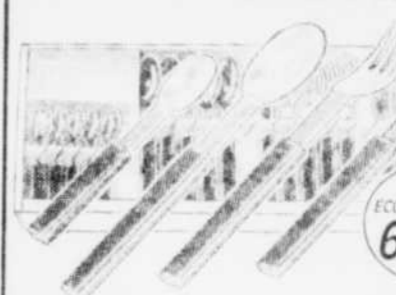
Soide **14⁹⁷** l'ens.

Service "Oxford" 20 pces en grès

L'ens. comprend 4 de ch. assiettes à diner & à pain, bois & tasses. Bordure brune ou verte. Notre prix 27.50

Soide **22⁵⁰** l'ens.

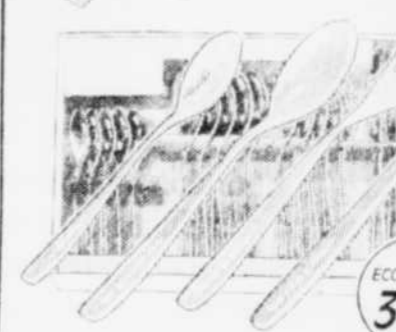
Ensembles de coutellerie de qualité en acier inoxydable



Ens. de coutellerie "Primaveril" 24 pces

Soide **18⁰⁰** l'ens.

Ensemble de style moderne comprenant: 6 fourchettes, 6 couteaux, 6 cuillères ordinaires & à thé. Notre prix 24.00



Ens. de coutellerie "Tramontina" 24 pces

Soide **15⁷⁵** l'ens.

Importe du Brésil. 6 de chaque: couteaux, fourchettes, cuillères ordinaires & à thé. Notre prix 18.75

VOTRE CHOIX

Soide **5⁰⁰** ch.

- Serre-joint ajustable
- Marteau à panne courbée
- Scie à ongles
- Hachette utilitaire
- Scie à découper
- Pince à tuyau de 10"
- Cle à molette de 12"
- Pince emporte-pièce
- Serre-joint en "C" de 6"
- Jeu de cle à combinaison 11 pces

Accessoires de foyer

1/2 PRIX!

A. Chenets fini suédois

Soide **8⁷⁵** la pre

Notre prix 17.50



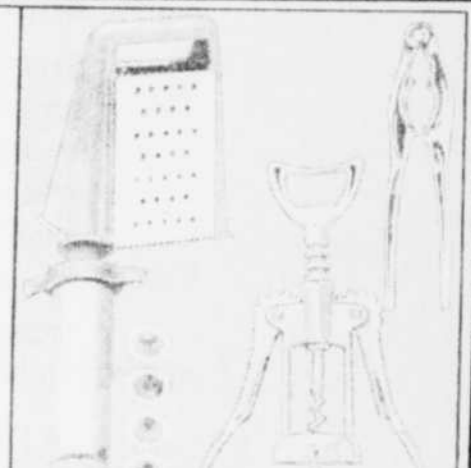
B. Grille de foyer

Soide **18⁹⁵** ch.

VOTRE CHOIX

Soide **1⁹⁷** ch.

- Râpe en acier inoxydable
- Ens. pour décoration de gâteaux
- Tire-bouchon
- Casse-noisettes



VOTRE CHOIX 97¢

- Egouttoir à salade & fruits
- Pince à salade
- Ouvre-boîte
- Ens. de 4 protège-tapis
- Ens. de 6 pique-mais
- Support d'essuie-tout
- Eplucheur multi-usage
- Râpe en acier inoxydable
- Ouvre-boîte / bouteille
- Tranche-fromage
- Fouet en acier inoxydable
- Tranchoir à fromage
- Ouvre-bocal
- Louche à crème glacée
- Ens. de 5 tasses à mesurer
- Ens. de 6 moules à tartes
- Ens. de 3 découpe-pâtes
- Affûteur de couteaux
- Tasse à mesurer métrique
- Ens. de 2 mini-louches
- Grattoir à vitres
- Ens. de 2 moules à cubes de glace
- Ens. de 4 crochets magnétiques
- Vide-pomme
- Ens. de 2 spatules
- Ens. de 4 coquetiers
- Passoire à thé
- Découpe-pâte
- Ens. de 4 cuillères à mesurer en plastique
- Ens. de 4 cuillères à mesurer en métal
- Mélangeur à sucre & farine
- Ens. de 3 cuillères à mesurer
- Ens. de 3 passoirs

CENTRE COMMERCIAL PLACE FLEUR DE LYS
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171

CENTRE COMMERCIAL PLACE LAURIER
2730, boul. Laurier
Tél.: 653-9307

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 26 NOV. 'NOTRE PRIX' INDIQUE NOTRE PRIX DE TOUS LES JOURS.

L'accès au Vieux-Port fait l'unanimité des partis

Les trois partis politiques sont pour la vertu : donner aux Québécois l'accès au Vieux-Port. Mais ni Pierre Blais du Parti progressiste-conservateur, ni Paul Vézina du Parti libéral n'ont pu émettre des suggestions pratiques pour y arriver. Jean-Paul Harney, du NPD, propose des audiences publiques.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Les trois candidats ont débattu

des questions régionales durant 40 minutes, hier soir, à l'émission « Québec ce soir » à la télé de Radio-Canada. Les sujets du débat étant connus à l'avance, les trois

participants, même s'ils n'ont rien annoncé de neuf, ont quand même le mérite d'être restés dans les balises fixées.

Plus tôt dans la journée, trois candidats (Rémi Bujold-PLC, Gabriel Fontaine-PC et Jean-Paul Harney-NPD) avaient tenté la même aventure régionale sur les ondes de CJRP, avec un succès mitigé, le débat débordant rapidement sur des questions nationales comme l'avortement et le libre-échange.

Hier soir, les trois candidats ont tour à tour abordé les thèmes de la survie des chantiers maritimes de Lauzon (M. Blais a promis de faire tout son possible pour que les sous-marins à propulsion nucléaires y soient construits), du port de Québec (M. Blais a vertement répliqué à M. Vézina que si le transport maritime avait dimi-

nué c'est que le blé de l'Ouest s'est transformé en poussière à cause de la sécheresse) et de l'aéroport (les trois candidats ont passé rapidement sur l'éventualité d'une privatisation) et l'environnement.

À l'animatrice Maritche D'Abadie qui a demandé aux trois candidats s'ils favorisaient des audiences publiques pour décider de l'avenir du Vieux-Port, seul Jean-Paul Harney a répondu par l'affirmative. Il favorise en outre la municipalisation du port de Québec, comme à Toronto. M. Blais a promis de « faire la lumière sur tout le dossier »; chose certaine il privilégie « l'accès public sur les berges autour du Vieux-Port, on veut du monde en vie dans le Vieux-Port 12 mois par année ». M. Vézina trouve malheureux que les conservateurs aient « fait cons-

truire des condos pour quelques-uns et après quatre ans ont décidé de ne rien faire ».

Mais surtout, surtout, ce qui a attiré l'attention, hier soir, ce sont les prises de bec entre le libéral et le conservateur, prises de bec dignes des meilleurs polémiques de perron d'église. Un exemple. MM. Blais et Vézina s'obstinent sur qui a pollué le fleuve, sur les subventions que l'un ne donne pas et que l'autre veut donner sans savoir comment il va payer. Et voilà que la discussion prend un virage partisan :

- Vous êtes même obligés d'aller chercher Raymond Gagneau

pour lancer votre campagne régionale... tout un leadership à Québec! lance Pierre Blais.

- Et vous, vous êtes le ministre de la région de Québec et vous venez de Montmagny! réplique M. Vézina, insinuant que les députés de la région de Québec n'étaient peut-être pas à la hauteur.

À chaque altercation du genre durant le débat, M. Harney reste coi, laisse aller la discussion quelques minutes, puis intervient, invariablement, dans le même sens conservateur ou libéral, c'est pareil. « Il faut une nouvelle voix (la sienne) dans la région pour vous garder à l'oeil ».

Transport 2000 veut savoir

Transport 2000 Québec, un organisme de promotion et de défense des transports en commun par les usagers, demande aux chefs des trois grands partis politiques de se prononcer sur l'avenir des lignes ferroviaires de l'Est du Canada. Selon le président de l'organisme, M. Guy Chartrand, au Québec seulement, 1,252 kilomètres de voies ferrées sont menacées d'abandon. Des villes comme Granby, Sorel, Victoriaville, Plessisville et Chapais risquent de perdre tout service ferroviaire.

Message important d'une des plus grandes entreprises canadiennes de produits forestiers:

Le libre-échange avec les États-Unis est essentiel pour les Canadiens. Étant donné l'importance qu'ont les exportations pour notre pays, notre présence constante sur les marchés américains est vitale pour notre prospérité à long terme. Si l'on met de côté toute la rhétorique au sujet du libre-échange, un fait concret parle de lui-même: nous sommes assurés d'avoir accès à un marché de plus de 250 millions de personnes, sans avoir à payer de droits de douane.

Sans le libre-échange, les Canadiens seront perdants. Nous serons le seul pays industrialisé de l'Occident à ne pouvoir compter sur un marché de plus de 100 millions de personnes. L'histoire a démontré dans tous les cas que le plus petit pays concluant un accord commercial bilatéral gagnait davantage que le plus gros; il n'est jamais arrivé non plus qu'il perde sa culture ou son indépendance.

Si nous refusons de conclure cette entente avec les États-Unis, nous n'aurons pas une autre chance semblable, et notre pays en souffrira. Aucune entente commerciale n'est parfaite et personne ne promet que l'accord de libre-échange satisfera pleinement tous les Canadiens. Il reste néanmoins que c'est un traité avantageux pour le Canada. C'est un pas en avant.

Sans cette entente, le Canada perdra un accès garanti à un très vaste marché, le plus riche du monde.

Le pays perdra l'occasion de faire croître et prospérer ses entreprises grâce à ce marché élargi.

Le Canada n'aura pas la chance de créer des emplois à la suite de nouveaux investissements et de l'amélioration de sa compétitivité.

Nous perdrons aussi notre droit d'être exemptés des lois et règlements protectionnistes qui pourraient être adoptés par le gouvernement américain.

L'accord de libre-échange ne menace pas nos programmes sociaux ni le mode de vie propre aux Canadiens. Il ne touche en aucune façon le régime d'assurance-maladie, les pensions, les allocations familiales ni l'assurance-chômage. Cet accord raffermira notre économie. Plus un pays est fort sur le plan économique, plus il est indépendant. Ceux qui ne sont pas d'accord sur ce point induisent les Canadiens en erreur.

Si nous voulons maintenir nos emplois et notre niveau de vie, si nous souhaitons ouvrir des perspectives intéressantes à nos enfants et si, bien sûr, le Canada et les Canadiens désirent continuer à prospérer, alors il nous faut cette entente.

Le temps de l'indécision est terminé. Nous devons saisir l'occasion qui nous est offerte maintenant et nous assurer que notre pays continuera à soutenir la concurrence avec vigueur et à prospérer au cours du 21^e siècle.

Le président du conseil et chef de la direction,

ABITIBI-PRICE

Société détenue par les Canadiens



ville de jonquière
APPEL D'OFFRES

ASSURANCE DES DOMMAGES À L'EXCEPTION DES ASSURANCES RESPONSABILITÉ

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible au bureau du directeur du Contentieux, madame Jocelyne Trépanier, à l'hôtel de ville de Jonquière, 2890, Place Davis, Jonquière (secteur Arvida), à compter de 11 h, le mardi 15 novembre 1988.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, agents d'assurance et compagnies d'assurance dûment autorisées à faire affaires au Québec.

Le coût du cahier de charges est de 50 \$ par exemplaire, ce montant est payable au moyen d'un chèque visé ou d'un mandat-poste et n'est pas remboursable.

Un chèque visé au montant de 200 \$, payable à l'ordre de la Ville de Jonquière est requis de chaque courtier soumissionnaire, à l'occasion de la remise de sa soumission.

Ce montant sera remboursé à chaque courtier soumissionnaire dont la proposition n'aura pas été retenue. Quant au courtier soumissionnaire dont la proposition aura été retenue, il aura droit audit remboursement lorsque les contrats d'assurances auront été émis conformément à sa soumission.

Les soumissions doivent être déposées au service du greffe, hôtel de ville, 2890, Place Davis, Jonquière (secteur Arvida), au plus tard le vendredi 9 décembre 1988, à 14 h.

Elles seront ouvertes publiquement le même jour à 14 h 05 dans la salle civique de l'hôtel de ville à l'adresse ci-dessus mentionnée. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des soumissions.

La Ville de Jonquière se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions; de plus, une soumission peut être rejetée si la Ville juge les prix non sérieux et non raisonnables.

LE DIRECTEUR DU CONTENTIEUX
Jocelyne Trépanier, avocate

appel d'offres



Gouvernement
du Québec

Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

AVIS DE PROLONGATION

PROJET NO RPO108

AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE SERVICE POUR BATEAUX DE PÊCHE LA TABATIÈRE
Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation demande des soumissions pour l'aménagement d'un Centre de service pour bateaux de pêche à La Tabatière.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence requise en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., C.Q-1) et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de 20 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit sous forme de chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents.

Garantie de soumission exigée:

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement représentant 10% du montant de la soumission ou d'un chèque visé correspondant à 5% du montant de la soumission et fait à l'ordre du ministre des Finances.

Vente et consultation de documents:

La vente des documents sera faite à l'adresse suivante:

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Direction des approvisionnements et services

Service de la gestion des immeubles et des contrats

200 A, chemin Sainte-Foy, 1^{er} étage

Québec (Québec)

G1R 4G6 tel. (418) 643-2340

À l'attention de madame Christiane Pinel

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation aux bureaux de l'Association de la Construction de Québec, Montréal, Rimouski, Baie-Comeau et Sept-Îles.

Réception des soumissions:

La réception des soumissions sera faite à la même adresse que ci-haut.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le jeudi 15 décembre à 15 heures

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,
Ghislain Leblond

Québec

ville de
SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées concernant la fourniture de 430 tonnes métriques de sulfate d'alumine (alun) à l'usine de traitement d'eau pour l'année 1989.

Les formules de soumissions sont disponibles au service de l'Approvisionnement et des Équipements, 715, rue De Lestres, Sainte-Foy, Québec, G1V 4E1, et ce à compter de 10 h, le 16 novembre 1988.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division "Archives", jusqu'à 15 h 30, le 28 novembre 1988.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 16 h le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 10 novembre 1988.

LE GREFFIER-ADJOINT DE LA VILLE
Me SERGE GIASSON

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées concernant la fourniture de 160 tonnes métriques de soude caustique liquide à l'usine de traitement d'eau pour l'année 1989.

Les formules de soumissions sont disponibles au service de l'Approvisionnement et des Équipements, 715, rue De Lestres, Sainte-Foy, Québec, G1V 4E1, et ce à compter de 10 h, le 16 novembre 1988.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division "Archives", jusqu'à 15 h 30, le 28 novembre 1988.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 16 h le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 10 novembre 1988.

LE GREFFIER-ADJOINT DE LA VILLE
Me SERGE GIASSON

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées concernant la fourniture de 75 tonnes métriques de chlore gazeux liquéfié en contenant de 907 kilos et de 2,5 tonnes métriques de chlore gazeux liquéfié en contenant de 68 kilos à l'usine de traitement d'eau pour l'année 1989.

Les formules de soumissions sont disponibles au service de l'Approvisionnement et des Équipements, 715, rue De Lestres, Sainte-Foy, Québec, G1V 4E1, et ce à compter de 10 h, le 16 novembre 1988.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division "Archives", jusqu'à 15 h 30, le 28 novembre 1988.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 16 h le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 11 novembre 1988.

LE GREFFIER-ADJOINT DE LA VILLE
Me SERGE GIASSON

Objectif des détaillants indépendants et des travailleurs de l'alimentation

Un million d'opposants au marché du dimanche

Le Regroupement des détaillants indépendants et des travailleurs et travailleuses contre l'ouverture le dimanche a lancé, hier à Québec, une pétition visant à recueillir plus d'un million de signatures de consommateurs opposés à l'ouverture universelle des magasins d'alimentation, le dimanche.

sistaient, hier à Québec, plus de 70 marchands indépendants.

Le regroupement, qui comprend 1.400 membres, a été fondé à l'issue de l'annonce, le 26 octobre, de l'intention de Québec de déposer un projet de loi devant permettre l'ouverture des commerces de 11h à 17h, le dimanche. Depuis, l'administration Bourassa est revenue sur ses positions et a décidé de la tenue d'une commission parlementaire en attendant le dépôt d'un projet de loi définitif.

Cette initiative du regroupement fait partie d'un train de moyens de pression afin que le gouvernement du Québec adopte, d'ici la fin de 1988, une loi interdisant l'ouverture, le dimanche, des commerces de plus de trois employés.

« Le fait que Québec veuille instituer une commission parlementaire afin de faire descendre la tension ne fait pas du tout notre affaire. Nous exigeons une loi dans le meilleur délai et, de surcroît, une loi équitable », déclare le président du regroupement, M. Gerald Lord, lors d'une conférence d'information à laquelle as-

sant à l'ouverture universelle des commerces le dimanche et à la tenue d'une commission parlementaire.

M. Gerald Lord a aussi fait connaître, hier, les résultats d'un sondage que le regroupement effectuait auprès de 3.838 marchands du Québec. « Quatre-vingt-treize pour 100 des commerçants interrogés, résume-t-il, se sont prononcés contre l'ouverture des magasins le dimanche. »

Manifestation

Enfin, M. Gerald Lord annonce la tenue d'une manifestation de marchands et de travailleurs de l'alimentation sur la colline parlementaire à compter de 14h, demain. « Il se pourrait que les manifestants soient en très grand nombre et viennent de partout au

Québec », avertit le président du regroupement.

L'organisme, qui conjugue les efforts de marchands indépendants et des Travailleurs unis de l'alimentation, est favorable à l'ouverture de commerces essentiels le dimanche tels pharmacies, restaurants, tabagies, postes d'essence, etc., tout en s'opposant vigoureusement au régime des exceptions dont jouissent, entre autres, les 142 magasins Jean-Coutu et les fruiteries.

« Nous sommes, par contre, pour l'ouverture le dimanche de magasins d'alimentation de trois employés et moins comme c'est le cas, par exemple, à l'Île-du-Prince-Édouard. Et peu nous importe que la superficie de ces commerces aient plus ou moins 3.000 pieds carrés », conclut le président du regroupement.



M. Gerald Lord, président du Regroupement des détaillants indépendants et des travailleurs et travailleuses contre l'ouverture le dimanche: « Nous voulons une loi équitable au plus coupants! »

par GILLES ANGERS
LE SOLEIL

● ARGENTERIE ● CUIVRE
● MIROIR ● CHAUDRONS
● RÉPARATIONS
● ÉTAMAGE ● POLISSAGE
HC HOPITAL DE CHAUDRONS
QUÉBEC ENR. 687-2559

Le réseau d'affaires des jeunes entrepreneurs

Troc



Monsieur André Grondines, c.a. associé, Caron Belanger Clarkson Gordon

CONFÉRENCE:
Le mardi 15 novembre 1988 à 19h00
Titre de la conférence:
"COMMENT SE PRÉPARER À RENCONTRER UNE INSTITUTION FINANCIÈRE"
Lieu: CARON BELANGER CLARKSON GORDON
1150, rue Claire-Fontaine, 6e étage
Coût: membre: gratuit, non-membre: 10\$
Inscription:
Myriam Bégin (418) 524-5151

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure locale

BCZ.80347.F le mardi 29 novembre 1988
FCP.86065.F le mardi 29 novembre 1988

MANCHONS ET RACCORDS A COMPRIMER EN CUIVRE
ISOLATEURS CAPOT-EMBASE

Admissibilité: Place d'affaires au Québec
Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 10 000 \$
Garantie de soumission: 20 000 \$

Prix du document: 25 \$
Prix du document: 25 \$

GCS.80076.F le mardi 29 novembre 1988
IAP.81567.A le mardi 6 décembre 1988

SYSTÈME D'ENREGISTREMENT MULTIPLES, MONITEUR D'ACTIVITÉS VISUELLES
Région La Grande Aménagement La Grande 2 et Némiscau

Admissibilité: Place d'affaires au Québec
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 \$
Garantie de soumission: 200 000 \$

Prix du document: 25 \$
Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3^e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

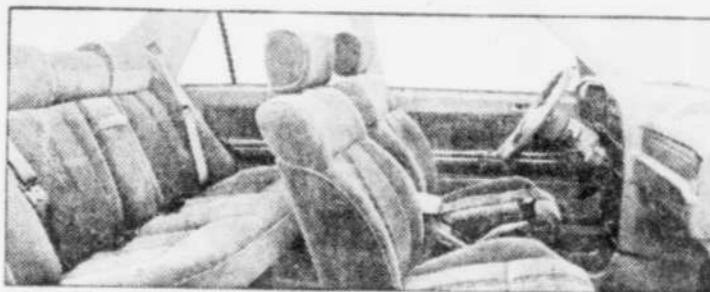
Le chef de service, Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

La nouvelle Sonata n'est pas une voiture importée ordinaire.

C'est un nouveau genre de voiture importée.

Ainsi, son espace intérieur (espace pour la tête, les jambes, les coudes) dépasse largement celui des modèles Accord, Camry et Stanza... en fait, par une marge de 10 pieds cubes!

Tout cet espace vous donne l'impression de rouler dans une berline de luxe.



concurrents. C'est une voiture qui en dit long sur la capacité de Hyundai de créer une voiture de qualité supérieure.

Son prix? Certains croiront sans doute qu'elle coûte plus qu'une Accord ou une Camry. En fait, la toute nouvelle Sonata coûte beaucoup moins cher.

Si vous envisagez l'achat d'une voiture qui va vous contenter, ne passez pas à côté de la toute nouvelle Sonata 89! Elle vous attend chez le concessionnaire Hyundai.

Contentez-vous... enfin!

De plus, la Sonata a un plus gros moteur standard que les modèles Accord, Camry, Mazda 626 et Stanza.

La Sonata est une traction avant équipée d'un moteur à arbre à cames en tête et injection multipoint de 2,4 litres. Il développe une puissance de 110 HP et un couple de 138 pi-lb-force. Tout ça avec quatre cylindres économiques!

Enfin, l'équipement standard de la Sonata comprend une foule de caractéristiques avantageuses, dont plusieurs sont en supplément chez nos



HYUNDAI
Des voitures bien pensées.



La toute nouvelle Sonata

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

Galerie de l'Auto de Québec Inc.
60, Dorchester Sud
Québec 648-1252

Automobiles Leviko Ltee
144, rte. Kennedy
Lévis 833-7140

Automobiles Prime Roberge (Canada) Inc.
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien 822-1475

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
317-2234

Station Stellaire Inc.
164, boul. Laurier
Laurier Station
728-4044

Automobiles Pony Beauce
105 55, 1^{ère} Avenue
St-Georges Est
Comité de Beauce 228-8814

Cité Hyundai
150, boul. Tache ouest
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup
862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-2231

Raymond Auto (Matane) Ltée
178, avenue Fraser
Matane
562-2594

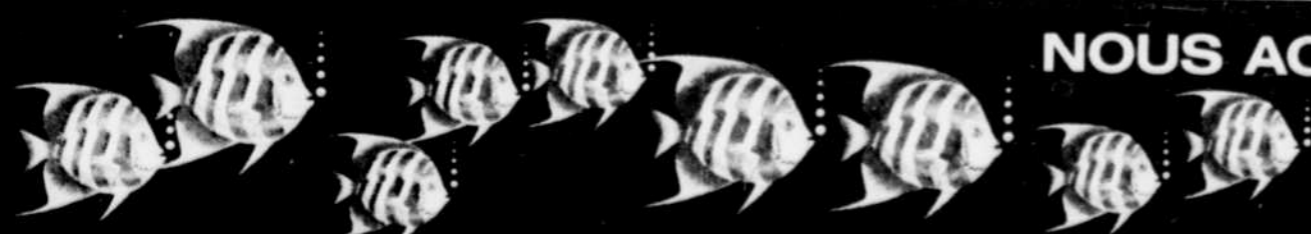
Garage C. L. Auto Inc.
163, boul. LaSalle
Baie Comeau
296-8824

Porlier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Automobiles des Îles Inc.
Chemin des Caps
Fatima, Île de la Madeleine
986-2698

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir



**NOUS ACCUEILLONS TOUS LES GROUPES.
RÉSERVEZ TÔT!
692-4674**

BISTRO-RESTAURANT

L'ANSE AUX BARQUES

28, BOUL. CHAMPLAIN, QUÉBEC

Un projet théorique d'élimination des BPC

MONTREAL (PC) — À partir d'une technologie vieille de 200 ans, un ingénieur spécialisé en combustion a mis au point un projet théorique d'élimination de déchets dangereux, notamment des biphényles polychlorés (BPC).

Ghislain Daigle de Consultants-Combustion Inc. estime que les hauts fourneaux de fonderie servant au recyclage de métaux, une fois modifiés et enrichis, seront en mesure d'assurer à l'aide d'oxygène la combustion complète des BPC et des appareils ayant contenus les BPC.

Le projet PIREC (procédé d'incinération et de recyclage écologique) comporte trois zones d'incinération.

Dans un tube vertical d'acier d'une hauteur de dix à 15 mètres, les BPC, leurs contenants et l'oxygène entrent en combustion à des températures de 1,700° C.

Les métaux fondent et pourront être récupérés. Les dioxines des BPC deviennent de la lave vitrifiée.

C'est à ce niveau que se situe l'originalité du procédé Daigle qui élimine la création d'oxydes d'azote dommageables pour la couche d'ozone, a expliqué son inven-

la possibilité de recourir à des vieux pneus qui ont la même valeur calorifique.

Mais comme la partie innovatrice de son projet n'a jamais été testée, M. Daigle multiplie les ef-

forts pour trouver le financement nécessaire pour vérifier ses hypothèses.

Des spécialistes d'Environnement Canada ont semblé trouver

son procédé intéressant, d'autres à Hydro-Québec également, a-t-il dit.

Finalement, l'ingénieur Daigle considère que son procédé pour-

rait être beaucoup plus rentable que celui mis de l'avant par Sarnex à Senneterre et moins dommageable pour l'environnement, particulièrement en ce qui a trait aux oxydes d'azote.

teur hier en conférence de presse.

Dans une deuxième étape, à des températures de 1,370° C, le chlore contenu dans les BPC est capté par la pierre de chaux (produit naturel) et le charbon métallurgique (coke) complète la filtration.

Dans un troisième temps, les hydrocarbures pouvant être toujours présents sont incinérés au gaz naturel.

Un filtre complète la récupération de quelques solides qui auraient pu passer en raison de l'écoulement d'air.

M. Daigle signale qu'il n'utilise aucun produit chimique qui lors de sa production occasionne de la pollution à divers degrés.

Il estime que son procédé pourra être facilement utilisé pour détruire d'autres produits dangereux nécessitant une combustion à haute température.

Au lieu d'utiliser du charbon métallurgique, M. Daigle a étudié

Fin de la grève dans tous les cégeps

MONTREAL (PC) — Les cours doivent reprendre, ce matin, dans la dizaine de cégeps où les élèves étaient encore en grève, hier, dans le cadre de la grève nationale lancée, il y a deux semaines, par l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ).

Au cours d'assemblées générales locales, les élèves de ces collèges ont adopté, hier, la recommandation que leur avait faite l'ANEQ, dimanche, de mettre un terme à la grève illimitée.

Les leaders de l'association ont jugé que la grève, s'ils avaient tenté de la continuer, n'aurait pu que perdre de l'ampleur.

La grève se poursuit cependant à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) où les 12,000 étu-

dants des secteurs des sciences humaines de même que des arts et lettres ont débrayé, il y a dix jours. Réunis en assemblée générale, dimanche soir, quelque 500 de ces étudiants ont décidé de poursuivre la grève pour au moins trois jours. Le vote a été serré: 222 contre 190.

Les dirigeants de l'association qui représente ces étudiants, l'Association générale des étudiants de l'UQAM (AGEUQAM), ont expliqué, hier, en conférence de

presse qu'ils espéraient relancer au niveau universitaire le mouvement de grève en faveur d'une réforme du régime des prêts et bourses. On sait que seule l'UQAM a été touchée par la grève nationale des deux dernières semaines.

Les étudiants de l'UQAM comptent obtenir des appuis à l'Université de Montréal ou une journée d'étude concernant les prêts et bourses à lieu, aujourd'hui, et où trois départements ont déjà débrayé tandis que quelques autres pourraient prendre une décision en ce sens, aujourd'hui.

Mouvement dispersé

Le mouvement reste cependant dispersé, la majorité des associa-

tions membres de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) s'étant jusqu'ici montrées peu intéressées par la grève.

Les étudiants d'anthropologie et de service social sont déjà en grève. Les 1,200 étudiants de la faculté de théologie débrayent, aujourd'hui, à la suite du vote pris, hier, lors d'une assemblée générale à laquelle ont participé 95 étudiants.

Les étudiants des départements de criminologie, des sciences politiques, de psychologie et de musique songent aussi à la grève. Dans certains cas, on parle d'une grève de trois jours, dans d'autres, d'une grève illimitée. Si ces étudiants débrayent, ce sont quelque 4,000 des 25,000 étudiants de l'Université de Montréal (sans compter la faculté d'éducation permanente, les Hautes études commerciales et la polytechnique) qui seront en grève.

Il y a aussi une journée d'étude, aujourd'hui, à l'université Laval, mais là, il n'est nullement question de se joindre à la grève de l'UQAM. À l'Université de Sherbrooke, les leaders étudiants se penchaient sur la question, hier soir, mais avant la réunion, ils ne semblaient pas enclins à organiser une grève.

Pas d'illusions

À l'UQAM, on ne se fait pas d'illusions sur les chances de lancer un mouvement important au niveau universitaire. La décision prise en assemblée générale, dimanche, semblait surtout destinée à permettre aux associations étudiantes de l'Université de Montréal qui voulaient faire la grève d'aller jusqu'au bout de leur démarche. On fait le pari que cela permettra à ces associations de réagir plus rapidement dans l'éventualité d'une nouvelle grève nationale, l'an prochain ou dans deux ans.

« Ça fait assez longtemps qu'on demande aux étudiants de l'Université de Montréal de bouger, ils sont prêts à bouger et on les lâcherait? Ça ne serait pas logique », expliquait, hier matin, un étudiant qui faisait du piquetage devant l'UQAM.

La décision des étudiants de l'UQAM de poursuivre la grève a redonné courage aux élèves les plus militants dans les cégeps.

Les cours ont lieu, à Laval

La journée d'études que les étudiants de l'université tiennent aujourd'hui sur le droit à l'éducation n'empêchera pas les cours d'avoir lieu à l'horaire habituel.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

C'est ce qu'a tenu à préciser, hier, le vice-recteur aux études, M. Jean-Claude Méthot.

Organisée par la Confédération des associations d'étudiants/es de l'université Laval (CADEUL), la journée d'études portera sur plusieurs questions dont certaines sont de brûlante actualité, par exemple, la hausse des frais de scolarité, les prêts-bourses, le financement des universités, le contingentement. On se penchera également sur l'aide des entreprises à l'université.

Deux débats prendront place dans le cadre de cette journée. Le premier doit opposer le président de la commission Jeunesse du Parti québécois, M. André Boisclair, à son homologue du Parti libéral du Québec, Mme Marie Gendron. Le second mettra l'un en face de l'autre le chef de cabinet du ministre Claude Ryan, M. André Fortier, et le critique de l'opposition officielle en matière d'éducation, M. François Gendron.

Les activités, qui débutent à 10h, se clôtureront par une plénière, à 15h. Les propositions qui sortiront de cette journée seront analysées à l'occasion de la prochaine assemblée mensuelle de la CADEUL.

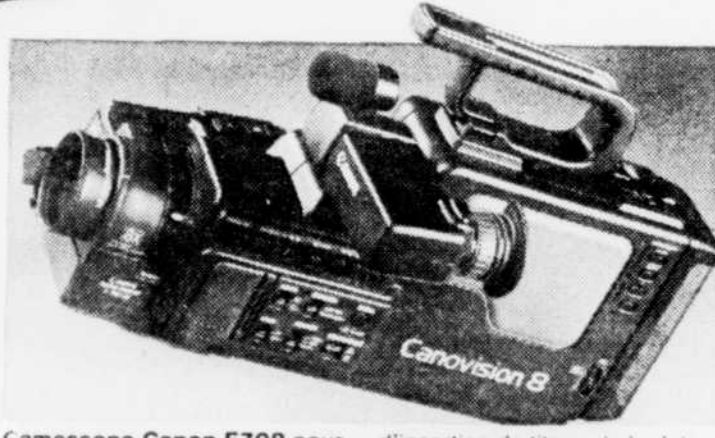
SEARS TRANSFORME CHAQUE SOIRÉE EN SOIRÉE DE CINÉMA POUR SEULEMENT 377\$



Ce magnéscope VHS vous permet de regarder vos films et vos émissions préférés sans quitter la chaleur de votre foyer; syntonisation à synthèse fréquentielle; télécommande sans fil à 10 boutons; peut programmer 6 émissions 1 an à l'avance; accès des postes au hasard. Ne tardez pas à vous en procurer un à ce bas prix! No 30128.

4⁹⁹ SEULEMENT

Cassette vidéo VHS T-120. Peut enregistrer jusqu'à 6 heures et est réutilisable. No 35610.



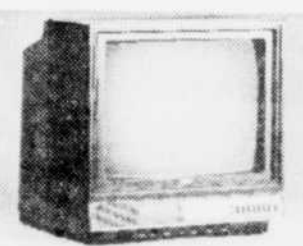
Gamescope Canon E708 pour capter les moments importants. Obturateur électronique, mise au point automatique; possibilité

d'insertion de titres, de la date et de l'heure. No 30868. Ord. 2299\$. Ch.....1999\$ seulement

GRANDS
AUDIO
VIDÉO
SEARS
SOLDES
et bons achats habituels



Rabais 70\$ sur télécouleur portable 20". Télécommande 17 boutons. No 14628. Ord. 549,99\$. Ch.....479,99\$



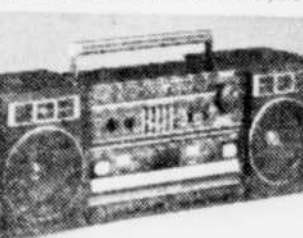
Rabais 100\$ sur télécouleur portable 14". Télécommande à 21 boutons. No 14448. Ord. 499,99\$. Ch.....399,99\$



Rabais 20\$ sur chaîne stéréo York*. Récepteur AM/FM - FM stéréo. 3 couleurs. Ord. 199,99\$. Ch.....179,99\$



Rabais 10\$ combiné G.E. 3 pièces. AM/FM-FM stéréo, magnétocassette et lecteur. No 20674. Ord. 149,99\$. Ch.....139,99\$



Rabais 10\$. Combiné stéréo Sanyo 3 pièces. No 20681. Portatif. Ord. 199,99\$. Ch.....189,99\$



Rabais 20\$. Combiné stéréo à effet spatial de Fisher, radio et magnétocassette. No 20686. Ord. 349,99\$. Ch.....329,99\$



Rabais 5\$. Baladeur AM/FM-FM stéréo avec lecteur de cassettes. Casque inclus. No 20710. Ord. 59,99\$. Ch.....54,99\$



Répondeur automatique. Circuit programmable pour enregistrer une annonce. Contrôle d'écoute. No 16130. Ch.....79,99\$



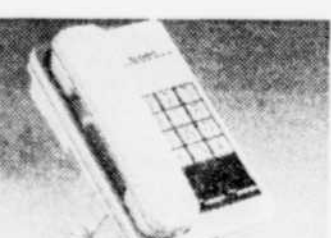
Rabais 10\$ sur combiné téléphone/répondeur automatique. Effacement rapide. No 16200. Ord. 179,99\$. Ch.....169,99\$



Rabais 10\$. Téléphone sans fil G.E. 3 pièces. Mémoire 9 numéros. No 16440. Ord. 169,99\$. Ch.....159,99\$



Rabais 5\$ sur téléphone principal de G.E. Recomposition du dernier numéro. No 16323. Ord. 79,99\$. Ch.....74,99\$



Rabais 5\$ sur téléphone Telemax mural et de bureau. Complètement modulaire. Nos 16556/7. Ord. 49,99\$. Ch.....44,99\$

Prix en vigueur jusqu'au 19 novembre 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU
REBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "État" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

Le Syndicat des postiers et l'Union des facteurs s'arrachent 47,000 membres

MONTRÉAL (PC) — N'ayant pas réussi à s'entendre sur les termes d'une fusion, le Syndicat des postiers et l'Union des facteurs s'affronteront jusqu'au 13 janvier pour gagner la confiance de quelque 47,000 travailleurs de la Société des postes. Une véritable campagne électorale que d'aucuns voient déjà comme une « guerre ».

Le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) postera à compter de demain les bulletins de vote aux syndicats des organisations impliquées. Mais, selon ce qu'a précisé le greffier du CCRT, Jerry Legault, « si les parties en viennent à une entente avant le dépouillement du scrutin, il y a moyen de le retarder ».

C'est le CCRT qui, en septembre, a obligé le Syndicat des postiers de Jean-Claude Parrot (23,000 membres) et l'Union des facteurs de Robert McGarry (21,000 membres) à se regrouper. Les deux grands syndicats avaient conclu une entente de principe à ce sujet, en septembre, mais vendredi dernier, les négociations ont avorté.

L'Union des facteurs a décidé de rompre en alléguant que les postiers avaient contrevenu plusieurs fois à une disposition les enjoignant à ne diffuser que conjointement l'information émanant des discussions.

« La goutte qui a fait déborder le vase », a dit Michel Robert, adjoint à l'exécutif national de l'union, fut la rédaction par Jean-Claude Parrot d'un bulletin à ses membres dans lequel ce dernier

disait avoir été obligé, en vertu de l'entente, à accepter une hausse de salaire. « Alors que c'est sa propre proposition que nous avons acceptée », a soutenu M. Robert.

À l'Union des facteurs, on prétend par ailleurs que le bulletin des postiers, en mentionnant que l'entente obligeait le syndicat des facteurs à accorder plus de services à ses membres, « nous fait passer pour les dindons de la farce ».

Et M. Parrot, disent les facteurs, s'est permis d'ajouter à l'entente de principe des points qui n'avaient pas fait l'objet de négociations. « Je suis convaincu qu'ils étaient prêts pour la guerre et qu'ils ont essayé de nous endormir avec l'entente de principe », ajoute M. Robert.

Parrot réplique

« C'est incompréhensible, rétorque M. Parrot. On ne peut pas ne pas parler aux membres dans une organisation qui se veut démocratique. A mon avis, c'est la question des salaires qui fait obstacle. Ça vient probablement de leurs agents d'affaires qui sont payés \$55,000 par année ».

L'entente prévoyait le gel des salaires de l'exécutif de l'union jusqu'à ce qu'ils soient égalés par

ceux des postiers.

Le CCRT a rencontré les deux parties, hier, et leur a suggéré de tenter de s'entendre avant l'envoi des bulletins de vote. « En tant que je suis concerné, la porte est

ouverte », affirme M. Parrot.

Mais l'union, dit-il, a décliné la suggestion. Pas plus, ajoute-t-il, qu'elle n'a accepté que les derniers détails à régler de l'entente soient arbitrés par un tiers.

Atterrissage imprévu d'un avion ayant perdu son nez

GANDER, Terre-Neuve (PC) — Un avion transportant 300 passagers a dû faire un atterrissage imprévu, hier à Gander, Terre-Neuve, quand le nez de l'appareil est tombé, en plein vol.

Les autorités de l'aéroport de Gander ont fait savoir que l'appareil n'avait rien heurté et que le problème paraissait être de nature mécanique.

Le Boeing 747 de la Pan American, qui effectuait la liaison New York-Londres, s'est posé à Gander

par mesure de précaution, a indiqué le responsable de l'aéroport, M. Jim Young, et aucun passager ou membre d'équipage n'a été blessé.

La compagnie a envoyé des mécaniciens pour réparer l'appareil et un autre avion, à bord duquel les passagers ont poursuivi leur trajet jusqu'à Londres.

Le droit à la citoyenneté française attire quelque 40 sympathisants

Le fondateur du Rassemblement des Français canadiens, François Lubrina, a accueilli une quarantaine de sympathisants hier à la réunion d'information visant à obtenir pour les Canadiens d'origine française, le droit à la citoyenneté française.

par FRANÇOIS ROY
LE SOLEIL

Accompagnés de quelques personnalités telles Me Guy Bertrand, se qualifiant de Québécois français, de l'archéologue René Levesque, de l'économiste Pierre Lemieux, du député Fernand Giles et du député de Saint-Jacques André Boulerice, M. Lubrina a expliqué que son organisme naissant visait à étendre la nationalité française à tous les citoyens canadiens de souche française.

« Et c'est en plein le temps pour les Français canadiens de se serrer les coudes, de mani-

fester, de signer des pétitions, puisque la France, 225 ans après le Traité de Paris, et 21 ans après la visite de Charles de Gaulle, s'apprete à reformer son Code de la nationalité », ajoutait Lubrina.

L'économiste Lemieux a été le premier à tirer les avantages qui ouvrirait les portes au formidable marché de la Communauté économique européenne (CEE) à partir du 1er janvier 1992. Lubrina veut rassembler le maximum de signatures et invite à se joindre au Rassemblement des Français canadiens au 4930, Côte-des-Neiges, Montréal, H3V 1H2 ou (514) 733-9461.

Au Nouveau-Brunswick, un libéral élu dans Tracadie

TRACADIE, N.-B. (PC) — Les libéraux du Nouveau-Brunswick conservent le contrôle total de la Législature provinciale après avoir remporté hier soir l'élection partielle qui avait lieu dans la circonscription de Tracadie.

Comme prévu, Denis Losier a largement devancé le candidat indépendant Yvon McGraw.

Le Parti conservateur et le NPD avaient refusé de présenter des candidats dans cette circonscription pour protester contre la décision de tenir une élection partielle pendant la campagne électorale fédérale.

Des observateurs s'attendent à ce que Denis Losier, qui est âgé de 36 ans, accède au cabinet de Frank McKenna.

M. Losier pourrait obtenir le ministère des Pêches que détenant Doug Young, son prédécesseur dans Tracadie.

M. Young a quitté son siège pour briguer les suffrages sur la scène fédérale.

FLEUR DE LOTUS
 CUISINE VIETNAMIENNE, CAMBODGIENNE ET THAÏLANDAISE
 Pour vos "partys" de bureau et des fêtes...
 Une cuisine saine, naturelle et raffinée avec nos 2 tables d'hôte.
 6²⁵\$ le midi
 14⁹⁵\$ le soir
 AUSSI, SERVICE DE TRAITEUR
 Apportez votre vin
 50, côte de la Fabrique
 692-4286
 Ouvert 7 jours

Certains ne veulent voir que le taux d'intérêt.



Ça compte... mais ce n'est pas tout.

<p>La souplesse... avec le Placement Royal®*</p> <ul style="list-style-type: none"> • authentique compte d'épargne personnel • accès à votre argent en tout temps • aucun montant limite (intérêt à compter d'un solde minimum de \$5,000) • porte la garantie inconditionnelle de La Banque Royale du Canada • taux avantageux jusqu'à 9.90% 	<p>Le choix du terme... avec les Certificats de Placement*</p> <ul style="list-style-type: none"> • choix du terme: 1, 2, 3, 4 ou 5 ans • rapportent des intérêts à taux fixe • aucun montant limite (dépot minimum de \$1,000) • portent la garantie inconditionnelle de La Banque Royale du Canada • taux avantageux jusqu'à 10.25% 	<p>L'économie d'impôt... avec le Régime Enregistré d'Épargne-Retraite</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'intérêt est également exempt d'impôt • vaste choix d'options • taux avantageux jusqu'à 10.50%
--	--	---

Ces placements sûrs et rentables offrent tous des taux d'intérêt très avantageux mais, comme vous le voyez, ils ont encore plus à offrir. Venez parler « placements sûrs » avec nos spécialistes; passez dès aujourd'hui à l'une de nos succursales.



BANQUE ROYALE
Taux en date du 15 novembre 1988. Basés sur un taux à 8 pour cent qu'il y a eu de la Banque Royale pour le taux en vigueur. *Offres par la voie d'intermédiaires de la Banque Royale. **Marque déposée de La Banque Royale du Canada.

Parlez-moi d'une banque... Royale!

Une invitation au confort
 par
P. W. MINOR & SON, INC.

Chaussure idéale pour personne souffrant des maladies comme le pied d'athlète, le diabète, ayant les pieds difformes ou sensibles.

Chaussure légère, profonde et flexible qui se moule instantanément à vos pieds, pour un grand confort.

Prothèses Orthèses Savard Inc.
 2575, boul. Hamel Ouest, Québec G1P 2H9
 (418) 681-6381

LE BALUCHON DE SAUMON AUX MOULES 16.50\$

L'ANSE AUX BARQUES 28, BOUL. CHAMPLAIN, QUÉBEC 692-4674

Bonne année!

Voici ce que nous offrons aussi
pour les modèles 1988!

MODÈLES 1989 ADMISSIBLES	CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT ¹	BOÎTE AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT ¹	RABAIS DE 750\$ ¹	RABAIS DE 500\$ ¹
	<small>Climatisation posée en usine, sans supplément de prix, pour les modèles 1989 neufs spécialement équipés, énumérés ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise.</small>	<small>Boîte automatique sans supplément de prix pour les modèles 1989 neufs spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>	<small>Rabais de 750 \$ sur le P.D.S.F. pour les modèles neufs 1989 spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>	<small>Rabais de 500 \$ sur le P.D.S.F. pour les modèles neufs 1989 spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>
• CHEVROLET CAVALIER • PONTIAC SUNBIRD		✓	OU ✓	
• CHEVROLET BERETTA • CHEVROLET CORSICA • PONTIAC TEMPEST	✓	OU ✓		OU ✓
• OLDSMOBILE CALAIS • PONTIAC GRAND AM	✓	OU ✓		OU ✓
• BUICK SKYLARK	✓		OU ✓	
• CHEVROLET CELEBRITY • PONTIAC 6000	✓			OU ✓
• CUTLASS CIERA • BUICK CENTURY				✓
• PICK-UPS CHEVROLET S-10 ET GMC S-15		✓	OU ✓	
• CHEVROLET S/T BLAZER ET GMC S/T JIMMY	✓	OU ✓	OU ✓	
• CHEVROLET BEAUVILLE • GMC RALLY STX	✓			
• GRANDS PICK-UP CHEVROLET C/K ET GMC		✓	OU ✓	

¹Climatisation posée en usine sans supplément ou boîte automatique sans supplément, ou profitez des rabais de 750 \$ ou 500 \$ offerts par GM sur le P.D.S.F. L'offre s'applique aux modèles spécialement équipés des véhicules neufs 1989 énumérés ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise et les frais de transport. Offre valable uniquement pour les achats au détail. L'offre s'applique aux véhicules achetés et livrés entre le 19 octobre et le 31 décembre 1988, sauf la climatisation sans supplément pour les Chevrolet Celebrity et Pontiac 6000 1989. Ces véhicules doivent être achetés et livrés entre le 11 novembre et le 31 décembre 1988.

Voici ce que nous offrons aussi pour les modèles 1988!

REMISE DE 750\$* ✓ CHEVROLET CELEBRITY
✓ CUTLASS CIERA
✓ PONTIAC 6000
✓ BUICK CENTURY

REMISE DE 750\$* ✓ BUICK REGAL**
✓ CUTLASS SUPREME**
✓ PONTIAC GRAND PRIX**

REMISE DE 400\$* ✓ CHEVROLET SPRINT
✓ PONTIAC FIREFLY

GM LOCATIONPLUS

TOTAL
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM

*Remise offerte directement par General Motors. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction. L'offre s'applique aux véhicules intégralement neufs de 1988 et de l'année de fabrication précédente achetés et livrés à partir du stock d'un concessionnaire participant, du 27 octobre au 31 décembre 1988, heure de fermeture des bureaux. L'offre comporte une participation du concessionnaire. Consultez le concessionnaire participant pour de plus amples détails.

**L'offre s'applique uniquement aux nouveaux modèles à carrosserie 4W à traction avant.



GM: SYNONYME
DE BONNE VALEUR

Voyez votre concessionnaire Chevrolet/Oldsmobile ou Pontiac/Buick dès aujourd'hui